



Directeur de la Publication: TIENTCHEU KAMENI Maurice

Présidentielle 2025

Le casse-tête d'une opposition en rangs dispersés

- Malgré plusieurs rencontres, les partis politiques du Groupe de Fouban doivent encore harmoniser leurs visions politiques, sociales et économiques.
- Les égoïsmes de certains candidats jouent contre une éventuelle candidature consensuelle.
- Le débat s'est enlisé depuis l'article de Jeune Afrique selon lequel le Cameroun a l'opposition la plus bête d'Afrique.
- Lire l'appel du Collectif d'Intellectuels Patriotes qui propose le programme d'une coalition pour construire un Cameroun nouveau.

Pp. 2-5



Travaux publics



Le calvaire sur la boucle de la Lekié

Sur cette route de 81,5 km qui relie Yaoundé à Monatélé, les travaux piétinent depuis 2022. Chaque saison des pluies rend improbable l'évacuation des produits agricoles.

P. 9

Après le rejet de sa candidature...

Kamto joue son avenir politique



P. 2

Tombe d'Ahmadou Ahidjo

Les opposants en pèlerinage à Dakar



P. 3

Nécrologie

Ange Ebogo Emerent chante dans les cieux



P. 11

Le dilemme de Maurice Kamto

Après sa tentative manquée de se présenter à l’élection présidentielle sous la bannière du Manidem, l’ex président du Mrc doit effectuer un choix cornélien.

L a présidentielle d’octobre 2025 s’annonce comme un véritable casse-tête pour l’opposition. Maurice Kamto, figure emblématique du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), a quitté son parti pour rejoindre le Manidem, déposant sa candidature empruntant ce parti politique. Mais cette manœuvre a mis au jour une fracture au sein du parti historiquement dirigé par Anicet Ekané. Une double investiture a vu Kamto et Yebga, revendiquer chacun la légitimité du Manidem. Ce conflit interne dans lequel l’on soupçonne la main noire du pouvoir en place, a été fatidique car, selon le code électoral, un parti ne peut proposer qu’un seul candidat, et cette incohérence a conduit Election’s Cameroon (Elecam) à invalider les dossiers liés au Manidem, disqualifiant ainsi toute participation du parti à la présidentielle. Anicet Ekane, président reconnu par le Ministère de l’Administration Territoriale jusqu’au dépôt des candidatures, a fait le choix stratégique de se retirer pour favoriser Kamto. De son côté, Yebga conteste cette posture, affirmant que



Maurice Kamto et Anicet Ekane lors du contentieux préélectoral au Conseil constitutionnel.

seul le Congrès ou le Comité national de coordination peut désigner un candidat à l’élection présidentielle selon l’article 89 du règlement intérieur du Manidem. Le Manidem est aujourd’hui paralysé par son propre conflit de leadership entre Ekane et Yebga. Un règlement politique ou juridique doit intervenir rapidement pour espérer une recomposition crédible et une participation aux prochains scrutins. Notamment, les législatives et mu-

nicipales prévues en 2026, et qui seront déterminantes dans la reconfiguration de la carte politique du pays. Maurice Kamto doit-il rester au Manidem qui a un avenir flou, ou retourner au Mrc ?

Mamadou Mota, le nouveau berger

Depuis le 25 juin 2025, Maurice Kamto a officiellement quitté la présidence du Mrc. Le 19 juillet, Mamadou Yacouba

Mota, jusqu’alors vice-président, a été désigné président par intérim. Ingénieur agronome originaire de l’Extrême-Nord, Mota incarne un leadership à la fois pragmatique et enraciné.

Maurice Kamto, un retour envisagé ?

Dès sa prise de fonctions, Mota a réuni le directoire du parti le 21 juillet, pour afficher sa volonté de stabilité et de discipline. Parallèlement, le Mrc a engagé un recours auprès du Conseil constitutionnel, contestant le calendrier électoral et l’absence de clarification sur le corps électoral convoqué. Une démarche stratégique pour mettre à nu les irrégularités qui entachent déjà le scrutin prévu le 12 octobre. Ni ralliement opportuniste ni effacement. Le Mrc se recompose et affirme rester une force structurée et mobilisée dans l’opposition. D’autres cadres (vice-présidents, secrétaires généraux, trésorier, figures médiatiques et territoriales) existent et s’organisent autour de trois objectifs, à savoir sauvegarder l’unité, crédibiliser la parole du parti et peser dans les recompositions

post-électorales (alliances, plateformes programmatiques, vigilance sur le contentieux). Les statuts du Mrc prévoient des mécanismes internes pour gérer une démission ou un départ du président national tels que l’intervention du Directoire national et la convocation d’une Convention pour élire un nouveau dirigeant. Rien ne prévoit un retour automatique. Une ré-adhésion reste possible, mais sous conditions, à entériner par les organes du parti. Pour Kamto, un retour exigerait un consensus interne fort, délicat à obtenir, surtout après le choix politique risqué de changer d’étiquette. Mais cette hypothèse n’est pas impossible car, autrement, ce sera parti pour 7 ans de disette politique. La recomposition de l’opposition camerounaise est à un tournant. Le Mrc, déboussolé par le départ de Kamto, se recentre et se prépare à durer sous la houlette de Mota. Le Manidem, quant à lui, est à la croisée des chemins. Reconquête unitaire ou marginalisation? Une chose est sûre, sans un sursaut de discipline interne, ni l’un ni l’autre ne saura peser efficacement à l’horizon 2025 et au-delà. La grande question aujourd’hui est : le Mrc ira-t-il aux élections locales de 2026 ?

Guy Etom

Présidentielle 2025

Muna - Biya : le match avant le match !

Le candidat investi par le parti Univers, a saisi le Conseil constitutionnel pour constater l’inéligibilité du président sortant ; une requête rejetée par l’organe judiciaire.

L e 18 août dernier, Akere Tabeng Muna, avocat au barreau du Cameroun et candidat à l’élection présidentielle du 12 octobre prochain, a officiellement saisi le Conseil constitutionnel pour demander la constatation de l’inéligibilité du président sortant Paul Biya. La requête déposée repose sur l’article 118 du Code électoral, qui exclut de la compétition « les personnes qui, de leur propre fait, se sont placées dans une situation de dépendance ou d’intelligence vis-à-vis d’une personne, d’une organisation ou d’une puissance étrangère ». La requête n’a guère connue une fin heureuse car, le 23 août, après plus de deux heures d’audience, elle a été rejetée.

Le Conseil constitutionnel, juge et parti ?

La vingtaine de pièces déposée par Akere Muna a été jugée « insuffisante ». Un élément essentiel a manqué au plaignant, comme l’atteste Me Achet Magnigni, l’un des avocats du gouvernement. « Il aurait fallu qu’on produise dans ce dossier un certificat médico-légal du candidat. Vous avez vu que le demandeur à la requête a avoué lui-même ne pas être en possibilité d’apporter cette preuve », a-t-il expliqué au sortir de l’audience.



Paul Biya, 92 ans.

Dans son exposé, Akere Muna décrit un chef d’État devenu, selon lui, incapable d’exercer ses fonctions de manière autonome. L’homme politique évoque l’absence prolongée du Président dans la vie publique, y compris lors de son investiture au sein du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), réalisée par procuration. L’arrêt prolongé d’institutions clés comme le Conseil supérieur de la magistrature, qui n’a pas siégé depuis six ans. La gouvernance par procuration, illustrée par des « instructions présidentielles » relayées par des tiers non élus. Les hospitalisations répétées à l’étranger, principalement en Suisse, qui placeraient le président sous



Akere Muna

influence médicale étrangère. Pour le candidat du parti univers, l’issue de cette requête importait peu. Son objectif était ailleurs : « Il faut que les Camerounais le sachent. Le Président Biya n’est pas là, il ne nous gouverne pas. Cela, c’est une chose grave. La postérité va nous juger » Une affirmation qu’a vite fait de battre en brèche le Ministre Grégoire Owona, secrétaire général adjoint du Comité central du Rdpc, présent à l’audience. « Nous sommes très satisfaits de ce verdict. Nous étions là avec le Directeur du Cabinet civil, le ministre Mvondo Ayolo, qui repartait tout de suite pour une séance de travail avec le Président. De quoi voulez-vous parler ! », a déclaré

Gregoire Owona. Au-delà de la santé du chef de l’État, la requête dénonçait une confiscation du pouvoir par l’entourage présidentiel. Elle met en lumière des audiences menées au Palais de l’Unité par des hauts fonctionnaires non élus, transformant le siège de la présidence en « quartier général de campagne », une supposée campagne au nom de Paul Biya que personne ne voit pourtant. La comparution personnelle devant les juges de Paul Biya ou la production d’un bilan médical indépendant, pour vérifier son aptitude à exercer la magistrature suprême, n’ont cependant pas eu lieu. Ce verdict jette plus de doutes sur la supposée indépendance du Conseil constitutionnel, cet organe chargé de régler tous les contentieux relatif à l’élection présidentielle. La présence de Clément Atangana, président de cet organe, à un meeting du parti au pouvoir n’a pas auguré d’une impartialité qui devrait être le maître-mot pour le Conseil Constitutionnel et ses membres. Mais rien d’étonnant, c’est en plein contentieux post-électoral 2018 que le nom d’Emmanuel Bonde, membre de cette chambre, a été supprimé du site internet du Rdpc en qualité de membre du Comité central du parti au pouvoir. Les sceptiques affirment que l’élection présidentielle de 2025 est déjà bouclée et le résultat connu d’avance.

Guy Etom

Programme politique

Joshua Osih propose des mesures de rupture

Le candidat du Sdf fait du fédéralisme une panacée pour répondre aux enjeux sociaux, politiques et culturels du Cameroun.

L e leader du parti Social democratic front (Sdf) Joshua Osih, a communiqué le 19 août dernier à Yaoundé avec les professionnels des médias. Il a décliné les grandes lignes de son projet de société pour l’élection présidentielle du 12 octobre 2025. Il était question pour le candidat à l’élection de faire l’autopsie profonde de la gouvernance du pays et de pointer du doigt les maux qui plombent son développement. Sans fioritures, il a indexé la Constitution comme un frein à l’émergence du Cameroun. « La Constitution en place est fortement présidentialiste. Elle confisque le pouvoir au peuple, et bloque toute initiative locale. Comme si cela ne suffisait pas nous vivons aujourd’hui une forme de capture sauvage de l’Etat », fulmine-t-il. En lieu et place de l’Etat central fort, il propose le fédéralisme, comme le système politique à même d’impulser une dynamique de la base vers le sommet de l’Etat. « Il faut rendre le pouvoir au peuple par un fédéralisme à trois



Joshua Osih

niveaux : communes, régions et l’Etat fédéral, fondé sur le principe de la subsidiarité et adopter un régime semi-parlementaire pour rééquilibrer les pouvoirs, responsabiliser l’exécutif et revitaliser le contrôle démocratique », laisse-t-il entendre. Il renchérit : « Notre boussole c’est la République, pas le trône. Notre adversaire c’est le système qui a échoué. Et notre objectif est

de remettre le Cameroun sur la voie de l’émergence, sans sacrifier à la cohésion nationale. »

Dsce, Snd30
Pour éviter la navigation à vue, les pouvoirs publics ont mis sur pied la première boussole : le Document de stratégie pour la croissance et l’emploi (Dsce) 2010-2020. Il avait pour objectif une croissance moyenne de 5,5% et la

réduction de la pauvreté à 28,7% en 2020. Ce qui a été fait : seulement 4,6% de croissance en moyenne, la pauvreté autour de 38% et le sous-emploi persistant. Pour la vision 2035, la trajectoire implicite de 8% à 10% par an du taux de croissance est non atteinte, la croissance est bloquée entre 3% et 4% ces dernières années, la transformation industrielle n’a pas eu lieu, le manufacturier est resté à 14% du Pib, loin des 25% visé. La Stratégie nationale de développement (SND30), prévoit un cycle de croissance moyenne de 8%, la pauvreté devrait être en dessous de 25%, et l’industrie devrait représenter 37% du Pib. Evalués à mi-parcours, les objectifs sont loin d’être atteints. Une croissance de 3% à 4%. Le seuil de pauvreté est à plus de 38%. L’industrie manufacturière est autour de 14%. Les autres dispositifs tels que les plans triennaux souffrent du climat des affaires dégradé du fait des transformations structurelles. L’endettement public en hausse. Les résultats sociaux très inférieurs

aux promesses. Selon le leader du Sdf, les objectifs sont « très ambitieux mais irréalistes ». Au vu des chiffres et données évoqués supra, il y a urgence à changer le système, pour transformer en bien le pays.

Les axes
Joshua Osih, candidat du Sdf, propose les cinq axes pour remédier le tableau sombre du Renouveau. Il s’agit des mesures de rupture dès le premier jour : 100 jours pour sauver le Nord-Ouest et Sud-Ouest de la violence, un an pour restaurer l’unité nationale et restaurer la dignité des populations du grand Nord , trois ans pour sauver la cohésion nationale par la refondation des institutions et un mandat pour sauver le peuple par la transformation socio-économique du pays. Pour ce qui est du dernier point, il s’agit de sauver le Cameroun de l’autocratie, de la mal gouvernance, de sauver les citoyens de la précarité et des inégalités. Au niveau de la culture, du sport et de l’environnement, nous allons sauver le Cameroun de l’insouciance. Le programme de société s’articule sur la refondation de l’Etat qui doit reposer sur un paradigme nouveau, à savoir le fédéralisme.

Olivier Mbessité

Entre rente politique et quête spirituelle

Souvenir d’un passé douloureux et source d’émotion collective, la question du retour au Cameroun des restes de l’ex-président est exploitée par les opposants. Le gain reste hypothétique.

Les échéances électorales, notamment la présidentielle, remettent sur la table l’épineux dossier sur le rapatriement de la dépouille du premier président du Cameroun, Ahmadou Ahidjo. Après le coup d’Etat manqué du 6 avril 1984, il fut pointé du doigt par son successeur, Paul Biya, comme le commanditaire. Ahidjo fut condamné à mort par contumace le 28 février 1984, alors qu’il est déjà en exil. Gracié par Paul Biya, il passe ses dernières années d’abord en France puis au Sénégal où il décède le 30 novembre 1989. Il est inhumé au cimetière de Yoff à Dakar. Malgré les revendications de son épouse, Germaine Habiba Ahidjo, pour le rapatriement officiel des restes de son époux sur sa terre natale suivi des honneurs dus à son rang, le régime de Yaoundé a toujours clamé haut et fort qu’il s’agit d’une affaire de famille. Finalement, Germaine Ahidjo tire sa révérence le 20 avril 2021 et est inhumée près de son mari. Le narratif ici présenté laisse voir qu’il y a 36 ans que les restes du président Ahmadou Ahidjo reposent au Sénégal. A la veille de l’élection présidentielle d’octobre 2025, les candidats inscrivent dans leur projet de société le rapatriement au Cameroun des morts de la famille



Samuel Hiram Iyodi (à gauche en blanc) se recueille sur la sépulture familiale de Ahidjo à Dakar Sénégal.

Ahidjo. En 2018 déjà, plusieurs prétendants à la magistrature suprême étaient allés se recueillir sur la sépulture

madou, Germaine et Babette Ahidjo. Sur place, il s’est posé la question de savoir ce que font les restes des membres décédés de l’ancienne famille présidentielle à Dakar. « *Je reste convaincu que seule la terre de leurs ancêtres permettra à ces trois âmes de jouir du repos éternel* », a déclaré l’avocat. Quant à Cabral Libii du Pcrn, pionnier de cette initiative en 2018, il s’est rendu une fois de plus en 2025 au Sénégal pour rendre un vibrant hommage à la famille Ahidjo. Pour sa part, Hiram Samuel Iyodi du parti Fdc a fait de même que ses devanciers politiques. Le plus jeune candidat à l’élection présidentielle a fait le déplacement de Dakar au Sénégal. Et à l’occasion, il a déclaré : « *C’est un devoir d’aller se recueillir sur la tombe du président Ahidjo. Malgré tous les reproches qu’on peut lui faire, c’est le premier président du Cameroun. Le prochain président de la République devra réconcilier le Cameroun et les Camerounais avec leur histoire.* »

Stratégie politique

Le ballet des leaders politiques de l’opposition sur le caveau de la famille Ahidjo est scruté par l’électorat et les universitaires. On comprend l’émoi provoqué par la polémique autour de l’interdiction de l’ex-ministre

Issa Tchiroma Bakary, candidat à la présidentielle du 12 octobre, qui souhaitait aller se recueillir sur la tombe d’Ahmadou Ahidjo. Dans l’imagerie populaire, le pèlerinage des hommes politiques sur la tombe du premier chef de l’Etat leur permet de s’attirer des bénédictions et d’entrer en communion spirituelle avec le défunt. Le gain politique escompté n’est pas moindre. Selon l’anthropologue François Bingono Bingono, « *c’est l’avantage populaire que l’on veut pencher sur la balance, c’est-à-dire susciter autour de soi, une adhésion, une sympathie, une harmonie vis-à-vis du candidat et de ceux qui sont de cœur avec l’ancien président Ahmadou Ahidjo.* »

Toutefois, en tant que spécialiste de la cosmogonie africaine, Bingono Bingono relativise le succès politique car, pour lui, c’est « *médiocre, voire un peu contorsionnée d’aller passer par un ascendant qui ne soit pas du lignage filial, de lignage parental.* » Il poursuit : « *Je laisse la liberté à ceux qui croient à ce que cela puisse avoir une influence sur leurs candidatures. L’analyse africaine de ce ballet des candidats au Sénégal n’a pas davantage au plan cosmologique, cosmique et anthropogonique. Il s’agit davantage d’une stratégie politique, voire une capture, des adhésions de ceux qui soutiennent l’ex-président du Cameroun.* »

Olivier Mbessité

Léopold Ngodji, université de Garoua, socio-sémioticien

« En politique, tout est capitalisable »

Chercheur en sciences de l’information et de la communication, il décrypte les enjeux des visites du caveau familial des Ahidjo par les politiques, les intellectuels, les artistes, etc.

Comprenez-vous la course de plusieurs candidats à la présidentielle d’octobre prochain vers la tombe d’Ahmadou Ahidjo au Sénégal ?

Rires ! Tout simplement l’annonce de l’élection présidentielle du 12 octobre au Cameroun. Ce que vous appelez « *course* » à ce moment précis, pré-électoral, peut se comprendre puisqu’il s’agit d’une élection présidentielle et qu’Ahmadou Ahidjo a été le premier président du Cameroun. Mais disons que plusieurs autres acteurs politiques, intellectuels, artistes, etc. s’y sont souvent rendus lors de leur passage à Dakar ou alors pendant des périodes qui ne coïncident pas toujours avec une quelconque période électorale.

Quel sens donné à ce pèlerinage sur la tombe d’Ahmadou Ahidjo à Dakar ?

Les nombreux « *pèlerinages* » sur la tombe d’Ahmadou Ahidjo à Dakar peuvent se comprendre à partir de plusieurs leviers ou mobiles. Ce qu’il faut dire d’entrée de jeu, c’est que les tombes ainsi que les caveaux sont des lieux de sépulture qui servent - sur le plan spirituel - de lieu de recueillement, de mémoire, d’inclinaison (on dit d’ailleurs communément qu’on doit s’incliner devant la mort !), de culte, etc. Comme le disait Blaise Pascal dans ses Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets (1670), n°532, « *la charité envers les morts consiste à faire ce qu’ils attendraient de nous s’ils étaient vivants* ». Autrement dit, tout le monde qui a (ou alors manifesterait) un lien familial, professionnel, idéologique, spirituel à un mort peut venir s’incliner devant la tombe de ce dernier en signe de paix intérieure et de « *rencontre* », de mémoire et de « *communication* » sous la forme de partage d’un ensemble de valeurs et/ou de spiritualité. Sur ce point, c’est normal que la tombe d’Ahmadou Ahidjo à Dakar fasse l’objet des visites et de « *pèlerinages* » pour bon nombre de personnes. Mais ce qui est intéressant ici, et qui constitue un élément de sens, c’est la dimension politique du personnage d’Ahmadou Ahidjo. Il faut rap-



peler que depuis sa mort le 30 novembre 1989, le retour de sa dépouille au Cameroun a été au centre des polémiques politiques et des interprétations diverses. Ça c’est d’un ! De deux, reconnaissons également que la gouvernance d’Ahmadou Ahidjo fascine certains, suscitent de l’émotion pour d’autres, etc. C’est donc clair que pour la plupart d’acteurs politiques, intellectuels ou culturels, s’incliner sur sa tombe est un signe de mémoire, je dirais même de re-mémoire, c’est-à-dire qu’il s’agit de se re-mémorer d’une époque passée pleine de sens. On peut y trouver de la nostalgie ou encore une forme de reconnaissance et même de regret pour un homme qui reste quand-même le tout premier

président du Cameroun et dont les œuvres et la pensée constituent aujourd’hui un héritage. Doit-on y voir de la récupération politique ? Peut-être oui. Parce que s’il y a un domaine de la vie quotidienne où les gens ne sont pas (ou rarement !) sincères et honnêtes, c’est bien la scène politique. En politique, tout acte est un acte de sens, de manipulation, de positionnement, de voyeurisme, d’épatement, de « *faire-croire* », etc. En effet, aller s’incliner sur la tombe d’Ahmadou Ahidjo en ces temps précis peut avoir, pour ces acteurs politiques, plusieurs finalités : manifester une certaine sympathie sur sa vision et ses réalisations politiques, construire une « *monstration* » de sym-

pathie vis-à-vis de l’électorat du Nord-Cameroun, qui reste quand-même sa communauté géographique d’appartenance et qui constitue un électorat important. Cet électorat souhaite en effet voir advenir ce qu’une certaine élite ici appelle « *le retour du pouvoir au Grand-Nord* ». Il s’agit dès lors de la demande d’une sorte de « *soutien spirituel* » avant l’entrée en campagne à proprement parler, etc.

Peut-on en faire le reproche aux leaders politiques ?

Comme je vous l’ai dit supra, à mon sens non. Ahmadou Ahidjo, en tant qu’ancien président du Cameroun, n’appartenait plus à sa seule famille biologique. Il est devenu un héritage et un patrimoine commun, bref une sorte d’usufruit comme disent les juristes. Donc, tout le monde est libre de se rendre à Dakar pour s’incliner devant sa tombe.

Est-ce que cela peut faire bouger les lignes pour le retour de la dépouille au Cameroun ?

Je ne sais pas. Mais disons que la question du retour de la dépouille du président Ahmadou Ahidjo est revenue plusieurs fois dans la vie politique au Cameroun. Si l’actuel président, Paul Biya, a dit par voie de presse qu’il n’y trouvait pas de problème et qu’il revenait à la famille biologique de s’organiser et de trouver les modalités de ce retour, certaines voix de la famille biologique ont souvent laissé entendre que cette responsabilité ne leur revenait pas et que le problème se trouvait plutôt de l’autre côté.

Le pèlerinage sur la tombe d’Ahidjo est-il un argument pour convaincre l’électorat ?

Je vous ai dit qu’en politique, tout est objet de sens, tout est symbolique. Même l’histoire gréco-latine nous montre que la conquête d’un électorat en politique peut passer par les actes de docere (éduquer, sensibiliser, enseigner en grec), de movere (émouvoir en grec), de delectare (plaire ou réjouir en grec). C’est dire qu’en politique, tout est capitalisable pour celui qui s’y inscrit dans une logique mercantiliste, électoraliste, etc. Tout réside dans la capacité de l’acteur politique qui est allé à Dakar de capitaliser son acte en direction d’un électorat ou des clients-électeurs à conquérir.

Propos recueillis par Olivier

Opposition : le casse-tête d'une coalition

Candidat unique, candidat de consensus, programme commun, surveillance du vote, etc. Les axes de travail restent à définir en vue du scrutin du 12 octobre. Le temps profite à Paul Biya.

L'opposition camerounaise ira en rangs dispersés à l'élection présidentielle du 12 octobre 2025. Les 11 candidats n'arrivent pas à trouver un candidat pouvant porter la voix de l'opposition. Toute chose qui à l'analyse du magazine Jeune Afrique a déclaré : « *Au Cameroun : l'opposition la plus bête d'Afrique* » ? La question rhétorique ici posée interpelle tout analyste au regard de la frilosité des candidats en lice au projet de la coalition. D'ailleurs, le candidat Joshua Osih du Sdf a tancé ce projet de coalition en ces termes : « *une élection devrait être d'abord un débat d'idées, de preuve et de capacité à gouverner, des propositions claires, des mécanismes crédibles de mise en œuvre et des résultats tangibles pour nos concitoyens.* » Il poursuit sur une



note de désolation : « *Notre débat national s'égare trop souvent, nous discutons de tout sauf du fond, on parle d'union de l'opposition sans définir ce qu'est une opposition responsable, on sacralise des personnages, parfois lourdement compromis, au lieu d'examiner ce qu'il propose exactement.* »

On glisse vers les appartenances tribales et des stéréotypes régionaux, alors que le seul critère devrait être la compétence, la probité, l'expérience politique, la capacité à rassembler, à protéger nos votes et la cohérence d'une offre politique. » Joshua Osih va plus loin en déclarant que « *la*

coalition au Cameroun est une distraction ». La posture du candidat du Social Democratic Front (Sdf) sape la démarche entreprise par le « *groupe de Foumban* ». En effet, les partis politiques composés de l'Udc, l'Usdp, du Mcnc, du Fsnr, du Pds, du Pal et d'Univers se sont réunis du 8 au 10 août 2025 à Foumban, puis à Yaoundé. Les leaders politiques des chapelles citées y étaient pour une démarche consensuelle. Ils ont exprimé une lueur d'espoir. Plusieurs points saillants se dégagent de cette rencontre. D'abord, la mise en place d'un comité technique pour la consolidation du programme commun, chargé d'harmoniser les visions politiques, sociales et économiques des différents partis. L'objectif est d'accoucher d'un programme porteur d'espoir et

de changement pour le peuple camerounais. Ensuite, la création d'un groupe de travail pour la gestion des représentants dans les bureaux de vote. Ce dispositif aura pour mission de coordonner la présence des représentants à travers le pays et la diaspora, avec un mot d'ordre : transparence et sécurisation du scrutin. En dépit du rejet du projet de coalition par certains leaders de l'opposition, le « *Groupe de Fommban* » entend poursuivre les consultations, afin d'aboutir à une candidature consensuelle. Les leaders prévoient d'aller à la rencontre d'autres acteurs politiques dans un esprit d'ouverture et de rassemblement. Sur le sujet de la coalition, Paul Mahel, analyste politique et porte-parole du candidat Akere Muna, pense qu'il « *y a plein de choses qui peuvent sortir d'une coalition, en dehors d'une candidature unique.* »

Olivier Mbessité

L'appel de l'Histoire

Le Collectif d'Intellectuels Patriotes (CIPA-CAM) propose le programme d'une coalition de l'opposition afin de construire un Cameroun nouveau. Lire ci-dessous, le texte par eux publié sous le titre "*l'appel de l'histoire*"

Peuple Camerounais,

La décision est désormais sans appel : parmi les quatre-vingt-trois candidatures enregistrées, une douzaine de postulants seulement ont été habilités à concourir pour le scrutin présidentiel d'octobre prochain. Ce tri autoritaire nous envoie un message clair : le régime décide seul qui peut concourir, bafouant nos lois. Pire, il est désormais certain que Paul Biya, nonagénaire viscéralement cramponné au pouvoir, fuit toute transparence. Ses absences prolongées, alimentant instabilité et rumeurs funèbres, consacrent un choix funeste : préférer l'ignominie d'une fuite silencieuse à la noblesse d'un départ salvateur. Ce renoncement condamne ainsi délibérément le Cameroun aux déchirements successoraux, sacrifiant sur l'autel de son ego une nation exsangue, minée par les fractures séparatistes et les crises économiques latentes. Mais aujourd'hui, l'essentiel est ailleurs. Cette tribune s'adresse à celles et ceux qui portent l'espoir d'un Cameroun nouveau, à ceux prêts à relever un pays fracturé.

S'unir et agir stratégiquement.

La peur est une illusion que nous créons nous-mêmes et qui disparaît quand nous décidons de lui faire face. De la même manière, pour réussir à battre le parti au pouvoir, solidement installé depuis des décennies, l'opposition camerounaise doit impérativement dépasser ses divisions et s'unir derrière un candidat consensuel à la prochaine présidentielle. Ce choix crucial ne peut résulter de calculs opaques. Il exige au contraire des négociations sérieuses, où chaque formation devra mettre de côté ses ambitions personnelles pour privilégier une stratégie commune, non seulement pour la présidentielle, mais aussi pour les législatives et les municipales à venir.

Ce candidat fédérateur devra être l'émanation d'un consensus et réunir plusieurs qualités essentielles : une assise nationale, une réelle expérience politique fondée sur l'intégrité, et un engagement constant pour l'intérêt général. Une légitimité incontestable, tant au niveau parlementaire que sur le terrain, ainsi qu'une stature reconnue aux plans national et international constitueront des atouts indispensables pour bâtir et mener à bien un projet de gouvernance crédible.

Exiger un projet de refondation nationale clair.

L'alternance exige quant à elle un projet de refondation nationale clair. Changer de président ne suffit pas ; nous devons reconstruire le pays sur de nouvelles bases. La réconciliation nationale passe par des actes forts incluant la libération sans condition des prisonniers politiques, le rapatriement de la dépouille d'Ahmadou Ahidjo, et la création sans délai d'une Commission Vérité et Réconciliation. La réforme de l'État est fondamentale et nécessite la convocation d'Assises nationales pour redéfinir notre pacte républicain, l'octroi d'une autonomie réelle aux régions, et la clarification des rôles entre l'État central et les collectivités. Nous devons en outre réviser la Constitution pour limiter strictement le nombre de mandats présidentiels et affirmer une véritable séparation des pouvoirs. Garantir des élections transparentes est non-négociable : cela implique de modifier le Code électoral pour des résultats proclamés immédiatement et publiquement, et de créer une commission électorale réellement indépendante, rendant obsolète la nécessité pour les partis de surveiller chaque bureau de vote. La modernisation de l'État et la relance économique revêtent un caractère d'urgence absolue. Cette impérieuse néces-

sité requiert, en premier lieu, de restaurer l'efficacité gouvernementale par une réduction substantielle du nombre de ministères, plafonné à quinze, et une restructuration rigoureuse du cabinet présidentiel. Elle impose parallèlement un audit sans concession des finances publiques, des Grands Projets structurants et de l'architecture de la dette intérieure, tout en exigeant des investissements stratégiques tournés vers l'avenir. Par ailleurs, la création d'un Registre Foncier National immuable s'impose pour résorber définitivement les conflits domaniaux. Le futur chef de l'État se devra également de redonner une dignité à la fonction publique en substituant aux avantages en nature une rémunération décente, d'initier une refonte substantielle du système de Santé Publique et de l'Éducation nationale, de réformer le Code des Marchés Publics, et de restructurer les institutions financières publiques. Enfin, un rééquilibrage institutionnel des rapports entre la Présidence et les Assemblées constitue une condition sine qua non de stabilité politique et d'efficacité gouvernementale.

Résister à la désinformation.

Face à la violente offensive médiatique et à la propagande d'État qui se préparent, la société civile doit se rassembler pour diffuser massivement des informations vérifiées. L'objectif est de construire un récit alternatif solide, basé sur une vérité incontestable : l'alternance politique n'est pas un choix, c'est une nécessité vitale pour le Cameroun. L'élection d'octobre 2025 n'est pas un scrutin ordinaire. C'est notre dernière chance de reprendre en main notre destin brisé. L'Histoire jugera sévèrement ceux qui, ayant le pouvoir de changer les choses, auront préféré leurs petits intérêts au salut national. Assez de paroles. Place à l'action résolue. Écrivons ensemble la nouvelle page du Cameroun.

Yaoundé, 25 août 2025.

Le Collectif d'Intellectuels Patriotes (CIPA-CAM) :

Baba WAME (Journaliste – Universitaire), Stéphane AKOA (Journaliste - Universitaire), MOHAMADOU (Avocat), Alain BOUTCHANG (Universitaire - Consultant), HAMIDOU HAMASSE (Médecin), Michèle NDOKI (Avocate), AMINOU Mal Adj (Universitaire), Éric CHINJE (Journaliste-Société civile), Aïssatou MOUSSA (Société civile), Jean-Pierre BEKOLO (Cinéaste – Société civile), André FIRISSOU KAKOU (Enseignant), Albert Roland AMOUGOU (Universitaire - Consultant), Lamissa ADORLAC (Journaliste), Alice NKOM (Avocate), Paul SAMANGASSOU (Consultant), Étienne DAFOGO (Société civile), Hama HABIBOU (Politologue), Boris SOUOP KAMGA (Universitaire), KARAMOKO Souleymane (Société civile), Leopold NZEUSSEU (Consultant – Écrivain), Aimé SADO (Communicateur), Jean-Baptiste HOMSI (Écrivain), Yérima HALILOU (Leader d'opinion), Yaya HAMADJODA (Société civile), Bergeline DOMOU (Société civile), Aboubakar HAMADOU (Société civile, SG Voix du paysan), Aimé BONNY (Universitaire – Cardiologue), Nouhou MOUSSA (Homme d'affaires), Hassana TCHIROMA (Société civile), Emmanuel SIMH (Avocat), Anthony YAOUE (Activiste – Écrivain), Innocent Blaise YODA (Journaliste), Bernard WANGSI (Journaliste – Consultant), HAMAN MANA (Journaliste – Écrivain). LÉON ONAMBELE (Juriste - Analyste politique), Rabiou MANA (Journaliste), Chrétien TABETSING (Chef d'entreprise), BAOH Jean-Marc (Consultant, société civile), NGOKO Merlin (Entrepreneur, société civile), DJOMDI NGOUYA (Universitaire), Bachirou HAMADOU (société civile), WASSOU WASSEL (Enseignant), Calixthe BEYALA (Écrivaine), Edouard KUEGUE (Société civile), Ebenezer YOMBA (Financier – Société civile), Leonel LOUMOU (Consultant – Société civile), Jean-Paulin DOUMBE (Consultant – Société civile), Armel YOBO (Consultant – Société civile), Berlin EWANE K. (Artiste – Société civile), Jean Vincent TCHIE-NEHOM (Journaliste – Société civile)

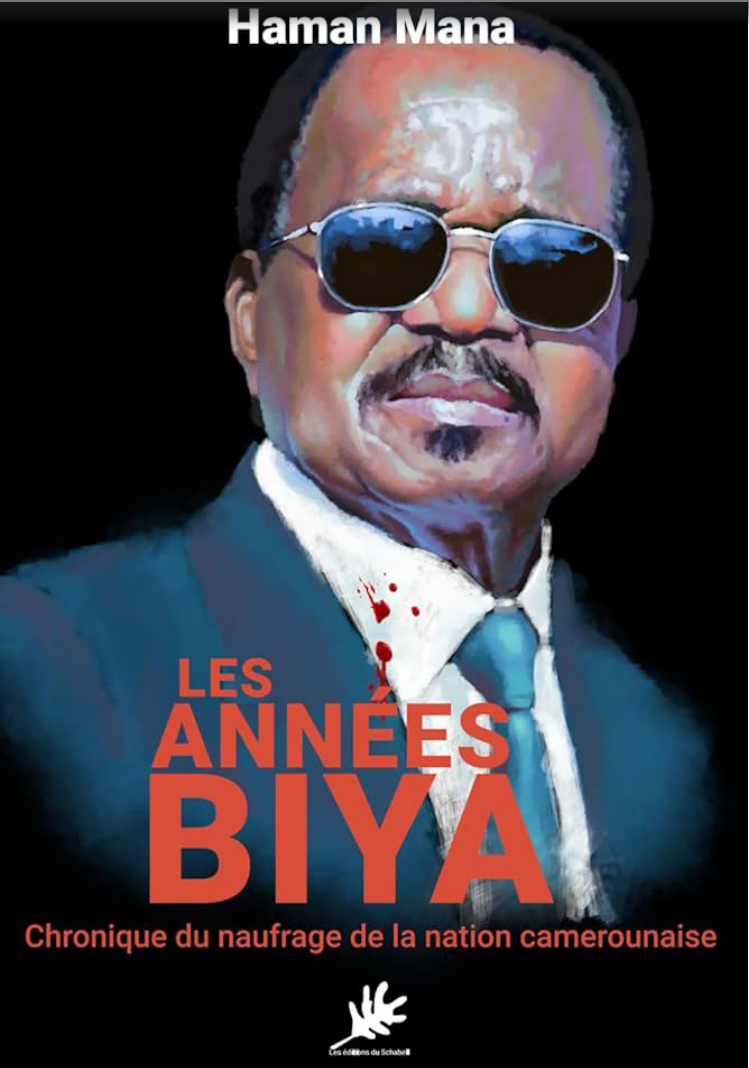
Haman Mana dissèque la faillite du système Biya

Le journaliste chevronné, qui enseigne à la Medill School of Journalism (Northwestern University, Evanston, Illinois, USA) passe au scanner 43 années d'un pouvoir qui se reproduit à l'infini sur les ruines d'un pays foudroyé par une gouvernance anachronique et une répression politique brutale.

Alors même que des thuriféraires éhontés en appellent à une nouvelle candidature de Paul Biya, 92 ans dont 43 au pouvoir, voici une actualité qui interpelle. Alors même que s'annonce l'élection présidentielle d'octobre 2025 que beaucoup présentent comme la plus décisive de l'histoire du Cameroun, voici un livre qui remet l'église au centre du village. D'une plume acérée, d'un verbe corrosif, Haman Mana, le journaliste, interroge Paul Biya, l'ancien séminariste : « *Monsieur le président, qu'avez-vous fait de vos 43 ans au pouvoir ?* » Dialogue de sourds, interview improbable, mission impossible. Il fallait donc s'y prendre autrement pour avoir des réponses et dès l'entame de cet ouvrage (Les années Biya, chronique du naufrage de la nation camerounaise), au volume monstrueux (700 pages). Le directeur de la publication du Quotidien Le Jour trace le sillon de sa démarche : « *lorsque j'étais étudiant en journalisme, pour valider la fin de la formation, nous devons présenter une grande enquête sur un sujet donné, en utilisant tout l'éventail de l'outillage journalistique disponible. Pour refaire le parcours des Années Biya, je me suis inspiré de cet exercice, armé des outils rustiques mais fiables de mon métier : le reportage pour raconter, faire ressentir; le portrait afin de profiler certains personnages; l'enquête dans le dessein de démêler les affaires compliquées; l'interview dans le but de donner la parole aux acteurs; la note de lecture pour souligner certains écrits; le document brut pour attester ; et l'analyse afin d'éclairer* ».

Ils sablent du champagne...

La palette du journaliste donc et une bonne dose de courage (l'auteur en a l'habitude) pour raconter les « 40 piteuses » made in Paul Biya que tous les Camerounais vivent au quotidien. Une randonnée journalistique haletante que l'égérie de la presse écrite camerounaise inaugure par une introduction faite de clichés contrastés d'une population qui suffoque face à la vie chère, de ces barons du régime qui sablent du champagne pour la 41ème année de Paul Biya au pouvoir, d'une nouvelle attaque sanglante des sécessionnistes à Mamfé dans le Sud-Ouest du pays. « *Une partie du pays se meurt dans les larmes et le sang, atrocement, dans la quasi indifférence de l'autre* », s'indigne l'auteur avant de rappeler des faits de musèlement de la contestation politique portée par le Mrc et de faire un clin d'œil au maitre des horloges qui se plaît à suspendre le temps. « *Tout le destin politique est ainsi suspendu aux artères d'un homme de 91 ans, qui enfile quinquennats et septennats et qui est en passe*



La couverture du livre

de se présenter à nouveau, en 2025, à l'élection présidentielle, s'il est capable de tenir debout », constate Haman Mana. Ces clichés partagés, l'auteur peut alors embarquer ses lecteurs sur « *le long chemin sur lequel Paul Biya a mené ce pays aux abords de l'abîme, non sans la complicité de ce peuple, qui paresseusement, s'est laissé choir* ».

Le temps de l'espoir

Le chapitre I de l'ouvrage nous replonge aux premières heures de l'avènement d'un président installé dans un palais flambant neuf construit par son prédécesseur, Ahmadou Ahidjo, annonçant un printemps camerounais savamment mis en musique par le chanteur de makossa Ngalle Jojo qui célébrait alors la « *rigueur et la moralisation* ». Jeune, fringant, séduisant, Biya avait conquis son monde. « *Les Camerounais éclosent à l'espoir* », résumait habilement l'anthropologue Charly Gabriel Mbock. Mais Ahidjo était-il vraiment parti ? Le deuxième chapitre de l'ouvrage est un récit dense détaillé des dédales d'une passation de pouvoir qui a viré au drame. Il raconte aussi l'avènement du parti au pouvoir, le RDPC, à Bamenda et l'entrée en jeu décisive d'Israël dans le dispositif sécuritaire du pays que l'auteur choisit d'illustrer par un magnifique portrait du colonel Avi Sirvan. L'autre pierre blanche des années Biya est posée en 1990 avec la répression féroce qui s'initialise au sein des partis politiques avec comme pendant cette mise sous cloche assumée de l'université et des mouvements estudiantins. Haman Mana recueille les récits glaçants de divers acteurs. Ekane

Anicet, Henriette Ekwe, Biake Difana et bien d'autres dévoilent des coulisses saisissantes de ces péripéties. Un tour de chauffe avant les fameuses « *années de braise* » (1990) qui surviennent dans un contexte de morosité économique travaillé par des gaspillages et des détournements massifs de derniers publics, qui plongent le pays dans un marasme économique sans précédent couronné par la douloureuse double baisse de salaires des fonctionnaires de l'Etat de 1993.

Clanisme, gabegie, barbouzeries, pillage

S'appuyant sur des données économiques fiables et fortement illustrés, Haman Mana démontre « *que contrairement à la littérature officielle dans sa variante dominante, qui insistera d'avantage sur les facteurs externes de la crise, la chute continue du PIB camerounais s'explique par des facteurs internes que les possibilités offertes par la manne pétrolière masquaient* ». Il étaye encore mieux son propos en revisitant soigneusement l'émblématique affaire Messi Messi: « *une histoire qui, d'un bout à l'autre, est le résumé de ce que fut le règne de Paul Biya: clanisme ethnique, gabegie, barbouzeries, pillage éhonté des ressources, manipulation politique...* Malgré les discours de rigueur et de moralisation répétés par Paul Biya, il s'agit d'un système de prédation bien conçu et bien huilé pour maintenir le régime durablement au pouvoir, en utilisant la corruption, le mouillage de tous » comme stratégie », conclut-il.

Quelle démocratie?

En forçant les traits, les exégètes du Biyaisme aiment à présenter leur champion comme l'instigateur de la démocratie au Cameroun. Dans son livre, Haman Mana leur apporte un démenti cinglant. Le chapitre 6 est un excellent exercice de chirurgie journalistique où l'auteur décrit et démonte toute l'armature de la fourberie politique au Cameroun et montre « *comment d'élection en élection, le système de fraudes, de la plus grossière à la plus sophistiquée, a vidé la démocratie de son contenu* ».

« Affaires à fric »

Mais que serait le Cameroun de Paul Biya sans ses « *affaires à fric* » ? Du scandale financier mémorable de la Coupe d'Afrique des Nations jouée au Cameroun en 2021 (« *Cangate* »), aux milliards volés sur la détresse et la mort du Covid (Covidgate), Haman Mana enquête et révèle. Des chiffres faramineux, des milliards en fumée. « *Les uns mourraient de la maladie, d'autres en vivaient grassement* », s'indigne-t-il dans son chapitre 7. Avant de mettre les pieds dans « *les mines de la pauvreté* », et d'oser une incursion dans le monde du pétrole de l'inamovible Adolphe Moudiki.

Guerres et sécession

Pendant ses 43 ans de règne, Paul Biya a connu la guerre. S'il a su bien gérer le conflit sur la péninsule de Bakassi face au géant voisin qu'est le Nigeria, s'il s'est montré offensif pour contenir les foudres de la secte islamiste Boko Haram, sa réponse à la guerre de sécession qui endeuille le pays depuis 2017 reste sujette à caution. Le récit chronologique que fait Haman de ces événements dans la partie anglophone du pays et la galerie de portraits d'acteurs impliqués qui l'accompagne fixe un moment tragique mais essentiel de la vie de la nation camerounaise

Le Cameroun de Paul Biya aujourd'hui

Le Cameroun de Paul Biya aujourd'hui ? Un pays sous haute tension. « *Dans le Septentrion, deux dollars par jour c'est pour les riches* », s'exclame l'auteur. Haman Mana convoque ensuite une expertise pointue pour expliquer un déficit énergétique que les Camerounais voient comme une malédiction. Le journaliste fait l'autopsie d'un secteur éducatif désormais programmé pour mourir avec comme corolaires le sous financement du secteur et une paupérisation accrue des enseignants. Un Cameroun « *sur deux roues* », ou le bend-skin est devenu un exutoire économique d'un pays qui camoufle maladroitement ses tares sociales quand il ne force pas simplement ses jeunes vers une immigration clandestine mortifère. Quand il ne pousse pas carrément ses meilleurs talents à un exil vers le Canada. Une situation chaotique

que l'auteur résume dans cette autre formule lumineuse : « *le Cameroun tel qu'il hait* ». (chapitre 11)

Il évoque aussi cet « *Etat qui ment* » sans sourciller, cette « *impossible justice* » noyée dans un système totalitaire débridé où des hommes de paille (Atanga Nji) répriment et brutalisent en toute décontraction. Comme si la funeste halte de février 2008, « *une centaine de morts pour une présidence à vie* », n'avait servi à rien.

Des documents inédits

Haman Mana savait cette randonnée lyrique avec Biya aussi longue que chaotique. Pour faire passer la pilule, il a su varier les plaisirs. Interviews, reportages, analyses, enquêtes et portraits vous tiennent en haleine et le temps semble moins long. Pour le reste, la plume ingénieuse et baroque du célèbre journaliste aide à avaler les 13 chapitres de l'écrin. Soigneux, l'auteur a pensé au férus des archives. Des documents inédits comme cette liste des condamnés à mort exécutés suite au coup d'Etat d'avril 1984 ou encore la liste des détenus de la crise anglophone.

De l'espoir au rêve

De son propre aveu, Haman Mana a voulu « *documenter ces quarante piteuses, afin de comprendre et en tirer les leçons pour l'avenir. Expliquer comment un pays riche de si remarquables ressources naturelles et humaines s'est écroulé* ». Amer, trop amer, Haman n'en est pas moins optimiste. Pour conclure son « *livre noir sur le Cameroun* », il s'autorise même cette petite éclairci dans ce ciel passablement assombri. Rêvant « *d'un Cameroun enfin doté de dirigeants honnêtes et engagés à relever ce pays où la confiance, enfin retrouvée, permet aux uns et aux autres de pouvoir enfin travailler et vivre du fruit de leur travail* ». Du rêve à l'espoir, il n'y a qu'une nuit. Cette épaisse pénombre qui nous renvoie l'image suffocante d'un homme. Comment dès lors ne pas prêter un œil à l'élément iconographique qui pose l'ouvrage ? Une admirable réplique en dessin d'un Paul Biya, marqué par le poids de l'âge et les épreuves du pouvoir. Dissimulant son regard dans de lunettes de soleil. Peut-être notre président ne veut-il pas nous regarder droit dans les yeux. Peut-être lui restait-il encore ce brin de pudeur qui lui interdit de revendiquer cette casse du siècle infligée au Cameroun. Cuisiné par Haman Mana le président aurait-il finalement honte de son bilan ? A moins qu'il ne s'en fiche... royalement !

Hiondi Nkam IV

Fiche Technique

Titre: Les années Biya, chronique du naufrage de la nation camerounaise

Nombre de pages : 700

Edition: Les Editions du Schabel

Année: 2025

Texte paru dans le quotidien Le Jour, n°4391 du lundi 05 mai 2025

« Le Cameroun n'est pas un pays normal »

A propos d'anormalité, l'intellectuel camerounais décrit un pays dirigé depuis 43 ans par une "*satrapie*", minée par le tribalisme, une opposition incapable de faire corps, un peuple sans communauté nationale. « *Nous agissons tantôt comme des envoûtés, tantôt comme des bouffons* », finit-il par lâcher, non sans regretter la candidature de Paul Biya à la présidentielle du 12 octobre et, surtout, la disqualification de Maurice Kamto, victime selon lui d'une "*fixation anti Bamiléké*". Il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres. Parti du Cameroun il y a près de 40 ans, l'historien, philosophe et politiste est aujourd'hui installé en Afrique du Sud où il enseigne à l'université de Witwatersrand, et dirige la Fondation de l'innovation pour la démocratie créée en 2022 par le président français Emmanuel Macron. Nous vous proposons in-extenso, l'interview qu'il a accordé à RFI ce 27 aout 2025.

Le mois dernier, sur RFI, deux ministres du gouvernement camerounais se sont contredits sur l'opportunité pour le président Biya d'être candidat à un huitième mandat. C'est un signe politique ou pas ?

Il ne faut sans doute pas négliger ces symptômes, mais il ne faut pas se perdre non plus dans le présentisme. Je crois que tout s'est arrêté au Cameroun depuis le début des années 1990. Depuis lors, c'est l'inertie qui prévaut. Je crois qu'il est temps de dresser tout de même un bilan des 43 années au pouvoir de Monsieur Paul Biya. Je crois que ce bilan est calamiteux parce que le gaspillage et la dissipation caractérisent ce demi-siècle de pouvoir personnel à la tête du pays.

Les fissures qui apparaissent au sommet de l'Etat, est-ce que ce n'est pas lié à l'âge du capitaine ?

Je ne veux pas manquer de respect à l'égard d'un vieillard. Dans un pays normal, il aurait été congédié depuis très longtemps. Mais le Cameroun n'est pas un pays normal. Parce qu'il me semble que la formidable capacité de résilience de ce peuple, cette extraordinaire énergie, tout cela a été investi dans de mauvais objets, comme on le voit bien



ACHILLE MBEMBE

dans cette espèce de fixation sur les origines tribales, les origines ethniques, cette espèce de péché originel, je dirais, de la politique au Cameroun.

Le rejet de la candidature de Maurice Kamto par le Conseil constitutionnel, c'était au début de ce mois, est-ce que l'opposant n'aurait pas pu éviter cette mésaventure si son parti le MRC avait concouru aux élections précédentes, afin qu'il ait le nombre d'élus nécessaires pour

appuyer cette candidature ?

Ils auraient trouvé sans doute d'autres motifs pour l'éliminer. Il faut s'attaquer à la question du tribalisme, en particulier la peur des Bamilékés. Il faut dire les choses comme elles sont. Je crois que l'obsession, la fixation anti Bamiléké instrumentalisée, est devenue une technologie de pouvoir. Je crois qu'elle explique bien davantage l'éviction du professeur Kamto que toutes ces histoires, disons tactico-tactiques.

Cabral Libii, Joshua Osih, Bello Bouba, Issa Tchiroma, Patricia Ndam Njoya, Akere Muna et bien d'autres... Les candidatures se multiplient dans l'opposition avant ce 12 octobre. Or, il n'y aura qu'un tour. Est-ce que l'opposition vit toujours dans la malédiction de la division ou pas ?

Au fond, une élection libre et indépendante n'est pas possible en ce moment au Cameroun. Et donc il va falloir travailler sur le très long terme, en mettant au cœur

de la démarche politique la formation des gens, parce que tout cela ne relève pas du spontané. On l'a vu au Sénégal, en Afrique du Sud, dans tous les pays où un mouvement d'émancipation a pu prendre corps. Et donc c'est vrai, je constate comme vous que c'est une opposition qui a de la peine à faire corps. Mais c'est tout le peuple camerounais qui peine à faire corps, qui peine à se mouvoir à l'unisson et qui peine à se transformer en un collectif, en une communauté de sécurité capable de s'auto-défendre. Et donc, il manque ce terreau, ce matériau fondamental que constitue un peuple réveillé qui peut se mettre debout par-delà, justement, sa pluralité, sa multiplicité. Et la satrapie, pendant 43 ans, s'est efforcée justement de rendre impossible ce mouvement. Peut-être un jour ce peuple deviendra-t-il un collectif. **Un collectif comparable au Pastef, au Sénégal ?**

Mais c'est justement ce type d'effort qu'il faut. Je ne dis pas qu'il faut aller copier au Sénégal. Chaque pays a ses particularités. Je parle de l'idée de la capacité de penser en commun. Le Cameroun est un pays aujourd'hui, après 43 ans d'un pouvoir personnel, qui est dans un état d'insécurité existentielle. La satrapie a infligé à ce peuple tant de coups, qu'il se trouve aujourd'hui dans une situation de profond handicap, à la fois cognitif et émotionnel. Et c'est la raison pour laquelle nous agissons tantôt comme des envoûtés, tantôt comme des bouffons. Comment peut-on imaginer qu'à 93 ans, on veuille se porter candidat pour un nouveau mandat de sept ans, qui portera donc le concerné, au cas où il survit à tout cela, à la centaine au bout du mandat ? C'est de la bouffonnerie.

Propos recueillis par
Christophe Boisbouvier

Nous sommes une jeune équipe dynamique à votre service et présents sur toutes les plateformes

2 ^{ème} de couverture :	200 000 Fcfa
4 ^{ème} de couverture :	300 000 Fcfa
1 Page intérieure :	150 000 Fcfa
1/2 Page intérieure :	100 000 Fcfa
Double page centrale :	400 000 Fcfa
Bandeau à la Une :	100 000 Fcfa

Siège Social: Yaoundé- Cameroun
Tel: (237) 698 432 700 / 675 170 921

Directeur de la publication
TIENTCHEU KAMENI Maurice

Directeur de la rédaction
ASSONGMO NECDEM

L'AFRIQUE EN EVEIL
AUJOURD'HUI L'ESPOIR

Rédaction
BIDJA Bertin, MBESSITE Olivier,
TCHAKAM Marc, Alain LEUWAT
Guy ETOM, Franklin ONANA

Infographie
NOUGUEN Steve

Direction commerciale
TIENTCHEU Jean-Paul,
NGABA Françoise,
NKUITCHOU Joel

Imprimerie
Le localier

L'AFRIQUE EN EVEIL N°014 - 03 septembre 2025

Limitation des mandats présidentiels : une solution

Par Joseph Siegle et Candace Cook

On peut penser qu’il n’y a rien de mal en soi à ce que des dirigeants restent au pouvoir pendant de longues périodes, dans la mesure où ils gardent leur popularité tout au long de leur mandat et servent l’intérêt public. Et c’est effectivement l’argument avancé par ceux qui insistent pour rester au pouvoir plus longtemps. Malheureusement, aucun de ces deux critères ne s’applique aux cas de ceux qui n’ont pas respecté la limitation des mandats en Afrique. Au contraire, les dirigeants qui ont contourné les règles ont tendance à encadrer des gouvernements qui sont de plus en plus répressifs, corrompus et instables. Les dirigeants qui restent plus longtemps en fonction semblent donc le faire dans leur propre intérêt, plutôt que dans celui de leurs compatriotes.

Sans surprise, le non-respect de la limitation des mandats est lié à des périodes de pouvoir plus longues. La durée médiane du mandat d’un dirigeant dans les 20 pays africains où la limitation des mandats est respectée est de quatre ans et demi. Dans les 16 pays où la limitation des mandats a été contournée, cela monte à 12 ans. Si l’on regarde les cas récents où l’armée ou le parti au pouvoir sont intervenus pour prolonger le régime d’un dirigeant de longue date (par exemple, en Algérie, au Burundi, au Soudan et au Zimbabwe), cette moyenne passe à 19 ans. Le moindre respect de la limitation des mandats en Afrique a directement contribué au fait que près du quart des dirigeants africains (12 sur 54) est au pouvoir depuis plus de 20 ans. Si l’Afrique ne peut pas inverser ce mouvement, elle sera confrontée au retour des « *présidents à vie* » et de facto, aux États à parti unique, qui étaient la marque du continent avant la vague de démocratisation qui a balayé la région dans les années 1990.

Le maintien et le rétablissement de la limitation des mandats en Afrique ont des conséquences sur les objectifs plus larges de démocratisation, de développement et de sécurité. (...) Aujourd’hui, 20 pays africains font la preuve de leur capacité à respecter la limitation des mandats, contre 16 où la limitation des mandats a été contournée (dont quatre où elle a été purement et simplement éliminée). Dans dix autres pays africains, une limitation des mandats est inscrite dans la constitution – mais ces normes n’ont pas encore



Joseph Siegle

été mises en œuvre. Les huit pays restants n’ont pas de limitation des mandats en vigueur. Bien que le contournement de la limitation des mandats en Afrique existe depuis la fin de la guerre froide et non depuis 2015, il s’est considérablement accéléré depuis cette date.

Pourquoi c’est important

S’il ne s’agissait que de quelques dirigeants isolés restant au pouvoir un peu plus longtemps, ce serait une question intéressante mais d’une pertinence stratégique limitée. Mais en fait, le non-respect de la limitation des mandats est lié à une multitude de défaillances affectant la gouvernance et la sécurité. Comme indiqué ci-dessus, les dirigeants qui ont échappé à la limitation des mandats sont en poste trois à quatre fois plus longtemps que ceux des pays qui les respectent. Les mandats les plus longs sont, à leur tour, liés à des niveaux plus élevés de corruption. Les 14 pays dans lesquels les dirigeants ont volontairement respecté la limitation des mandats ont un classement mondial médian de 88 sur 180 pays sur l’indice annuel de perception de la corruption de Transparency International, qui évalue la corruption dans le secteur public telle qu’elle est perçue. Ce classement se compare à la position médiane de 134 pour les 16 pays où les dirigeants ont modifié ou supprimé la limitation des mandats. Cela se traduit par un écart de près de 50 places entre les pays où la limitation des mandats est respectée et où elle est contournée. Ces chiffres concordent avec les données factuelles et empiriques qui montrent que les réseaux de favoritisme deviennent de plus en plus coûteux à mesure qu’un dirigeant ou un régime reste au pouvoir. Ceux qui ont accès à des flux de revenus en at-

tendent de plus en plus au fil du temps, ce qui détourne de plus en plus de ressources de l’État. Les pays où les dirigeants ont contourné la limitation des mandats sont également plus sujets aux conflits. Près de 40 % des 16 pays où les dirigeants ont contourné les limitations des mandats sont confrontés à des conflits, le même pourcentage que celui observé dans les huit pays où il n’y a pas de limitation des mandats en vigueur. Ce chiffre est à comparer à seulement sept pour cent dans les 14 pays où la limitation des mandats a été volontairement maintenue. En fait, les huit conflits internes ou politiques en cours en Afrique se déroulent dans des pays qui n’ont pas de limitation des mandats ou dans lesquels celle-ci n’a pas été respectée. Ces relations soulignent que la dégradation de la limitation des mandats n’est pas un phénomène isolé, mais qu’elle fait partie d’un processus plus vaste de démantèlement des contrôles et des équilibres au sein de l’exécutif. Les dirigeants qui échappent à la limitation des mandats contournent également l’État de droit. Fait révélateur, même après avoir surmonté les obstacles constitutionnels pour se présenter pour un troisième mandat, ces dirigeants doivent encore invariablement manipuler le système électoral afin de parvenir à un résultat favorable. En bref, les dirigeants qui restent au-delà de deux mandats ne sont pas portés par une vague de popularité mais par leurs propres ambitions. La qualité de la gouvernance démocratique qui en résulte est frappante. Les pays où les dirigeants ont contourné la limitation des mandats obtiennent un score médian de seulement 22 (sur 100) sur l’indice annuel de liberté mondiale de Freedom House, qui évalue l’engagement dont fait preuve un

pays envers les droits politiques et les libertés civiles. Ce score se compare à une médiane de 69 pour les pays qui mettent en œuvre la limitation des mandats. Lorsque l’on examine les conséquences de ce problème, la conclusion pousse à réfléchir. Puisque de plus en plus de dirigeants africains contournent la limitation des mandats, leur durée moyenne va augmenter. Ce système de gouvernement avec un « *homme fort* » – et le favoritisme, le sous-développement, l’abus de pouvoir et l’impunité inhérents à ces systèmes – est ce que de nombreux Africains voulaient oublier dans les années 1990. Une grande partie des progrès démocratiques réalisés au cours des décennies qui ont suivi sont désormais menacés. Les sondages d’Afrobaromètre montrent que de fortes majorités d’Africains aspirent toujours à la démocratie dans leur pays. Les opinions sont similaires en ce qui concerne la limitation des mandats, dont le contournement est perçu par de nombreux citoyens africains comme malsain pour le corps politique. Reconstruire des institutions et des normes de limitation des mandats est donc essentiel pour que l’Afrique mette en œuvre ses aspirations démocratiques ainsi que la plus grande transparence, le développement plus large et la stabilité que cela implique.

Le contournement, mode d’emploi

Depuis 2015, 10 dirigeants ont réussi à « *remettre à zéro* » leur mandat en révisant la constitution ou par l’adoption d’une nouvelle constitution. Les modifications apportées sont ensuite utilisées pour justifier l’autorisation d’un élu à exercer un nouveau mandat en vertu de la nouvelle constitution. Les dirigeants du Tchad, des Comores, de Côte d’Ivoire et du Togo, entre autres, ont tous suivi cette voie. Dans chacun

de ces cas, les dirigeants et les partis au pouvoir interprètent ces changements constitutionnels comme cela les arrange, souvent avec le soutien de juges nommés par les exécutifs qui vont en bénéficier. Dans le cas du Rwanda et de l’Égypte, Paul Kagame et Abdel Fattah el-Sisi ont modifié la durée des mandats présidentiels tout en exemptant le président actuel. Parmi les autres moyens de réinitialiser le nombre de mandats, certains tels que l’Algérie ou le Togo ont rétabli la limitation des mandats après les avoir supprimés, d’autres ont supprimé l’âge plafond, comme en Ouganda en 2017. De plus, certains dirigeants utilisent des amendements multiples pour réinitialiser l’horloge constitutionnelle. Dans le cas du Tchad, une nouvelle constitution adoptée en 2018 a simultanément rétabli la limitation de deux mandats et augmenté la durée de ceux-ci de cinq à six ans. Bien que les dirigeants africains n’aient pas besoin d’encouragements pour contourner la limitation des mandats, des acteurs externes autoritaires les ont parfois couverts. En Guinée, l’ambassadeur russe Alexander Bregadze a publiquement exhorté le président Alpha Condé à modifier la constitution afin qu’il puisse briguer un troisième mandat, en déclarant : « *Ce sont les constitutions qui s’adaptent à la réalité, pas les réalités qui s’adaptent aux constitutions* ». Suite à ces encouragements, Condé a fait valider un référendum constitutionnel controversé sept mois avant de se faire élire pour la troisième fois en 2020, affirmant que la nouvelle constitution réinitialisait le calcul de la limitation des mandats. Bregadze dirige désormais la concession de Rusal en Guinée. Rusal, le plus grand producteur d’aluminium de Russie, possède une importante mine de bauxite dans le pays. Les dirigeants africains qui bouleversent le processus démocratique en modifiant les constitutions de leur pays se heurtent pratiquement toujours à des protestations populaires et à des contestations judiciaires. Des mois de manifestations de masse ont déstabilisé le Burundi en 2015, suite au refus de Pierre Nkurunziza de se retirer après son deuxième mandat. En 2017, des citoyens togolais ont régulièrement manifesté pendant deux ans, en exigeant que Faure Gnassingbé se retire et rétablisse la limitation des mandats. En 2018, une décision de la Cour constitutionnelle approuvant la levée de la limite d’âge présidentielle en Ouganda a déclenché des

contestations opposées au projet de Yoweri Museveni de briguer un sixième mandat, qu’il a ensuite obtenu par la violence envers l’opposition et par un décompte des voix controversé. En Guinée, des manifestations massives ont contesté les efforts d’Alpha Condé pour orchestrer un troisième mandat. Les méthodes d’adoption des amendements constitutionnels sont souvent juridiquement douteuses. Même dans les cas où les rédacteurs constitutionnels ont explicitement indiqué l’impossibilité d’effectuer plus de deux mandats, des dirigeants ont contourné cette sécurité en affaiblissant les organes de contrôle tels que les assemblées législatives, les cours constitutionnelles et les commissions électorales. La Guinée en est l’exemple. La constitution guinéenne interdisait explicitement les changements concernant la limitation des mandats, sauf par un référendum impliquant l’adoption d’une nouvelle constitution. Malgré l’impossibilité d’obtenir une décision de justice favorable ou un vote de l’ensemble du parlement, Alpha Condé a justifié la tenue d’un référendum avec uniquement le soutien du chef de l’Assemblée nationale, un allié. Le succès du référendum exigeait de restructurer la commission électorale et de destituer le président de la Cour constitutionnelle, qui s’opposait à cette révision constitutionnelle. Il est à noter que, même une fois que la limitation des mandats a été contournée, l’expérience montre que les dirigeants sortants doivent contrefaire les résultats des élections ultérieures pour rester au pouvoir. Onze élections se sont tenues dans les 13 pays où les dirigeants ont contourné la limitation des mandats depuis 2015. Ces 11 résultats sont jugés douteux par les observateurs objectifs. Ces dirigeants restent donc au pouvoir sans mandat populaire. (...)

Le titre est de la rédaction

Joseph Siegle dirige le programme de recherche du Centre d’études stratégiques de l’Afrique. Celui-ci produit les Bulletins de la sécurité africaine, les Rapports d’analyse, les Rapports spéciaux, les articles « A la Une » et les Infographies afin de générer des analyses politiques pertinentes qui contribuent à traiter les problèmes de sécurité en Afrique.

Candace Cook est assistante de recherche au Centre d’études stratégiques de l’Afrique.

Extrême-Nord

Le Bir fait libérer 10 otages

Un groupe de dix jeunes otages a été libéré ce 21 août, après avoir été retenu en captivité depuis plus d’une semaine.

On croyait la quiétude revenue sur la route de Ziguaué, dans le Logone et Chari, un des départements en proie au terrorisme de Boko Haram dans la région de l’Extrême-Nord. Le tronçon, devenu tristement célèbre, a refait parler de lui dans la nuit du 12 au 13 août. Un bus touristique transportant des passagers de Kousséri vers Yaoundé a été intercepté par des individus armés. Dix passagers, dont les cinq enfants d’une même famille, ont été dérobés ; d’autres rapports mentionnent jusqu’à seize otages au total. Les ravisseurs ont initialement exigé une rançon de 50 millions de francs Cfa, réduite par la suite à 5 millions. Un mouvement de solidarité a rapidement émergé dans la société civile. Initié par



Maroua le 25 août 2025 à l'esplanade des services du gouverneur de l'Extrême Nord. Les ex-otages libérés en campagne des autorités administratives et militaires.

le lanceur d’alerte «Nzui Manto», une cagnotte a été lancée, récoltant notamment un don de 500 000 F.Cfa par l’ancien ministre Issa Tchiroma Bakary.

Et plus de 6 millions au total. Les forces de défense camerounaises, notamment le Bataillon d’intervention rapide (Bir), la gendarmerie, la police

et une force multinationale ont mené une opération de ratissage dans la zone nigériane frontalière. Ils sont parvenus à libérer les dix enfants, sains et saufs, mais déplorent la mort d’un otage, confirmé par le gouverneur Midjiyawa Bakari. Il s’agit du jeune Briand Jean Bessala, 19 ans, exécuté par les ravisseurs. Par ailleurs, l’opération a permis l’interpellation d’au moins 50 suspects, actuellement entendus par les autorités judiciaires. Cet épisode tragique rappelle l’importance des défaillances sécuritaires dans l’Extrême-Nord, région meurtrie depuis plus d’une décennie par les actions de Boko Haram. L’opposition et des figures politiques ont vivement dénoncé l’inaction gouvernementale. Cabral Libii et Maurice Kamto

ont appelé à une mobilisation urgente de l’État pour sécuriser les routes et protéger les populations civiles. Sur les réseaux sociaux, la mère des enfants, Nga Annie Florentine, avait lancé un appel bouleversant à la solidarité, suppliant la Première dame, Chantal Biya, et l’ensemble des citoyens de l’aider à sauver ses enfants. Cette libération, partiellement heureuse, laisse un goût amer dans la région : un enfant a été sacrifié, et une famille demeure marquée par un traumatisme durable. Elle met en lumière la dualité de la situation. D’un côté, l’efficacité ponctuelle des forces de sécurité ; de l’autre, la persistance d’un banditisme à coloration terroriste, aux ramifications locales inquiétantes. L’affaire souligne l’urgence d’une réponse coordonnée, durable et humaine pour rétablir la sécurité et la confiance dans ces zones vulnérables.

Guy Etom

Foncier

Peuples autochtones, peuples sans droits

Baka, Bagyeli, Bakola, Bedzan et Mbororo attendent toujours une reconnaissance légale de leurs territoires en forêt ou dans la savane. Leur survie socio-culturelle en dépend.

Le 9 août 2025, la planète a célébré la Journée internationale des peuples autochtones, instituée par les Nations unies depuis 1994. A Yaoundé, Greenpeace Afrique a marqué l’édition 2025 par une conférence de presse et des activités culturelles le 8 août. Le constat est implacable : au Cameroun, aucun texte juridique ne reconnaît officiellement les peuples autochtones (Baka, Bagyeli, Bakola, Bedzan pour la forêt, Mbororo pour la savane) comme entités dotées de droits fonciers et forestiers. En organisant ces activités, l’objectif était de susciter une fois de plus la réflexion pour une reconnaissance légale du statut des peuples autochtones, inciter à la reconnaissance de leurs droits fonciers et instaurer une journée internationale du bassin du Congo. C’est un appel aux administrations sectorielles concernées, au Gouvernement et au Parlement d’accélérer le processus afin qu’en 2026, la commémoration soit celle des avancées et non des promesses. Les chiffres, eux, parlent d’immobilisme. Une étude commandée par le Ministère des Affaires



Les peuples autochtones du Cameroun revendiquent leurs droits.

sociales dans les années 2000 pour identifier qui sont les peuples autochtones au sens du droit international n’a toujours pas livré de résultats, bien que dans la pratique, ces derniers soient connus. En attendant, l’Etat invoque les chartes et conventions internationales ratifiées, mais sans déclinaison nationale effective. Sur le

terrain, l’absence de protection légale se traduit par une marginalisation accrue. « Nos frères nous méprisent, nous délogent », déplore Thaddée Kolo, jeune Baka. Déplacées par les projets routiers ou forestiers, des familles entières ont perdu leurs repères et leurs droits. « La forêt est notre mère ; si elle disparaît, nous allons aussi

disparaître », alerte Thaddée Kolo. L’absence de délimitation du terroir a toujours été un problème, causant des conflits fonciers intercommunautaires. Si les chefferies traditionnelles sont connues, leurs limites ne sont pas officiellement reconnues.

Délimitation territoriale floue

Les peuples autochtones font face à une situation bien plus complexe. Au total, ils possèdent des chefferies traditionnelles de 3ème degré : trois à l’Est (Nomedjoh, Payo et Moangue le Bosquet) et deux au Sud (Assok et Assoumdélé). Ces derniers ne disposent de chefferie ni de 2ème degré, ni de 1er degré. « Nos grands-parents ont été sortis de la forêt sans savoir qu’il fallait se rapprocher de l’administration pour exister sur la carte », regrette Jean Jacques Ebo Ebo venu de Meyomessala. « Là où nous sommes, nous nous sentons comme des étrangers », déplore Nkolo Thadée qui est de Djoum. Ces leaders autochtones des villages Bitye et Nyabibeté implorent la création de chefferies autochtones. Pour avancer dans ce sens, il est suggéré l’utilisation de la cartographie participative pour documenter mais surtout reconnaître officiellement les droits fonciers et les usages des peuples autochtones.

Alain Leuwat

Economie durable

Le « Livre Vert » pour la vraie émergence

Le document se veut une boussole pour les acteurs publics, le secteur privé et la société civile en vue de la transformation durable du Cameroun.

Depuis 2020, le Cameroun dispose d’un think do tank indépendant rassemblant une communauté de leaders éthiques et engages, mobilisés pour la transformation durable du pays. The Okwelians est sur le terrain et vient de produire « Le livre Vert ». Il s’agit d’un document qui vient en appui à la Stratégie nationale de développement (Snd30). Le 22 août 2025, le document était présenté à la presse. Ce volume constitue une boussole nationale pour inscrire la durabilité au cœur des politiques publiques et des choix collectifs. En effet, le livre est une suite des réflexions menées à la première édition du The Okwelians Summit tenue à Yaoundé du 19 au 23 mars 2025, rassemblant acteurs publics, privés, universitaires, traditionnels et ceux issus de la société civile autour d’un objectif commun : « penser et bâtir un Cameroun plus solidaire et plus résilient », laissait entendre Me Jacques Jonathan Nyemb, président du think do tank

The Okwelians. Le document repose sur une réflexion pluridisciplinaire menée avec 300 contributeurs issus de 20 nationalités. Il propose des solutions concrètes : emplois jeunes, industrialisation, transition écologique, financement de l’économie ou encore valorisation des savoirs endogènes. Le Livre Vert incarne une ambition : « fédérer les énergies, renforcer les partenariats public-privés et citoyens et bâtir un avenir plus inclusif pour le Cameroun », peut-on lire sur la plateforme numérique du think do tank. **Articulations du Livre Vert** Dans sa note de lecture, le Dr Faty-Myriam Mandou fait savoir que l’ouvrage s’articule autour de quatre axes principaux : le diagnostic avec une identification des tendances, des données clés, puis les axes stratégiques, les recommandations et les perspectives. L’ouvrage propose neuf recommandations à travers lesquelles les chercheurs ont essayé

d’identifier les axes structurants, pour « essayer de prioriser les actions que nous allons mettre en place dans un avenir proche », explique le Dr Faty-Myriam Mandou. Le premier défi structurel est celui du capital humain, notamment de l’insertion socioprofessionnelle des jeunes. « Il y a une urgence à côté du chômage d’adapter la formation professionnelle aux besoins de ces jeunes, pour faciliter une meilleure insertion ». Affirme le Dr Faty-Myriam Mandou. Selon les données de la Banque mondiale et de l’Institut national de la statistique, neuf millions des Camerounais sont pauvres en 2022, et 56% sont localisés dans les régions septentrionales. Pour ce qui est de l’accès aux services de base, 90% des populations urbaines sont à peine électrifiées, contre 20% pour les zones rurales. Sur l’accès à l’éducation, quelque 43% des populations sont scolarisées. Le deuxième défi est économique et infrastructurel. Le Cameroun présente une balance commerciale défi-



citaire en 2024, de plus de 2milliards F.Cfa. Ce qui implique une forte dépendance aux importations et une baisse des recettes d’exportations en dehors du pétrole. Elle est de 5%, c’est-à-dire au-dessus du seuil de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (Cemac) qui est de 3%. En termes de couverture électrique et énergétique, le Cameroun est à 61% d’accès à l’élec-

tricité, et seulement 20% de l’énergie renouvelable. L’idée est d’atteindre 25% de l’énergie renouvelable d’ici 2035. Pour apporter des réponses appropriées aux manquements évoqués supra. Des recommandations stratégiques et prioritaires sont formulées pour une nouvelle vision.

Recommandations

Selon le Pr Youssouf Nvuh Njoya, pour changer de paradigme, sur la défaillance structurelle, il y a quatre axes : la durabilité, la confiance entre société privée et société publique, un Etat stratège et facilitateur, enfin l’attractivité. Pour ce qui est des recommandations, il faut le patriotisme économique, le renforcement des Pme numériques, le développement local, l’essor de l’agro-industrie, l’optimisation des projets d’infrastructures pour éviter les éléphants blancs, l’érection du Cameroun en un hub d’une économie verte en Afrique centrale, la mobilité régionale, la mise en place d’une coalition au sein du secteur privé pour la formation et l’emploi, l’exploitation des savoirs endogènes pour trouver des solutions adéquates à nos problèmes.

Olivier Mbessité

Boucle de la Lekié

La route qui charrie espoirs et désillusions

Les travaux de la boucle de la Lekié piétinent depuis 2022. Sur ce tronçon (Nkolbisson-Zamengoé-Evodoula-Ekekam-Monatélé), des bandes bitumées contrastent avec des sections boueuses ou poussiéreuses.

À l’aube, sur la route de la boucle de la Lekié, dans la région du Centre, des nuages de poussière agressent les yeux et la gorge des usagers. A Ekekam, les usagers fulminent. « *Nous pensions qu’en 2025, nous circulerions enfin sur une route bitumée digne de ce nom, mais le chantier avance comme une tortue* », lâche Arnaud, conducteur de mototaxi. Comme lui, commerçants, agriculteurs et transporteurs déplorent le ralentissement du rythme des travaux et même les mises à l’arrêt répétées des engins sur le chantier.

Selon les données du ministère des Travaux publics arrêtées au 18 août 2025, plusieurs étapes sont déjà franchies : 100 % du nettoyage et débroussaillage sur les 81,5 km, près de 98 % de la remise en forme de la couche de base, 60% des terrassements et 57% d’apport de grave latéritique. Mais les couches supérieures de la route, essentielles à la mise en service, avancent péniblement : seulement 28,88 % pour le béton bitumineux et moins de 40% pour les dalots, caniveaux et fossés bétonnés, 38,90%



L’entreprise Arab Contractors en plein travaux de réhabilitation sur l’axe Yaoundé-Evodoula. Le 18 août 2025 à Okola.

pour l’entretien des trois ponts. Les sections stratégiques demeurent inachevées. Le tronçon Ekekam–Monatéle (28,5 km) n’a reçu aucun kilomètre de béton bitumineux, alors que 15 km devaient être livrés avant fin juin 2025. Le pont de Ngobo n’a pas encore vu la reprise effective des travaux. Les poutres devaient venir d’Egypte. Comme voie de secours, un petit pont improvisé a été mis en place pour dévier les voitures, mais son état précaire suscite frayeur et méfiance.

« *Chaque fois qu’un camion passe, on se demande si le pont tiendra* », confie Charles Atangana, conducteur de taxi rencontré sur place. Quant au grand dalot sur le fleuve Mefou, il est désormais réalisé par une autre entreprise mobilisée par le Conseil régional du Centre. Un financement du Fonds spécial d’équipement et d’intervention intercommunale (Feicom). Les blocages sont multiples : retards de paiement (plus de 3,29 milliards F.Cfa de décomptes impayés), résis-

tance de certains riverains à libérer l’emprise, exutoires de dalots occupés par des habitations, lenteur des concessionnaires pour déplacer réseaux d’eau, d’électricité et de télécommunications. A cela s’ajoute une mobilisation jugée insuffisante de l’entreprise Arab Contractors Cameroon Ltd, malgré l’espace disponible sur 97% du linéaire, renseigne-t-on.

Un chantier sous surveillance mais hors délais

Le Laboratoire national du génie civil (Labogenie), chargé du contrôle technique, reconnaît un taux d’avancement de 67,20 % de ses prestations pour 126 % de délai consommé. C’est le signe que le marché de base est hors délais. La réception provisoire est désormais annoncée pour le 27 décembre 2025, loin des promesses initiales. Mais les populations doutent. « *Chaque saison des pluies transforme la route en borbier. On parle de prorogation, mais ce que nous voyons, ce sont des arrêts interminables* », s’indigne Thérèse, vendeuse de denrées à Evodoula.

La boucle de la Lekié (81,5 km) dont

les travaux ont été lancés en décembre 2022 pour une durée initiale de 24 mois, part de l’échangeur de Nkolbisson à Zamengoué (9 km), puis traverse Ekekam et Evodoula (43,95 km) avant de rejoindre Monatéle (28,5 km). Pour un coût global atteint 31,1 milliards F.Cfa. Depuis l’accession de Paul Biya à la magistrature suprême en 1982, le département de la Lekié a été un bastion imprenable. L’homme du 6 novembre s’y est déjà rendu à maintes reprises à l’occasion des élections présidentielles. En 1992, Paul Biya lance sa campagne à Monatéle. En 2004, il choisit Sa’a comme étape symbolique, avant de revenir à Monatéle, en 2011. Désireux de voir le projet routier aboutir dans les délais impartis, le chef de l’Etat a envoyé son émissaire, Ferdinand Ngoh Ngoh, sur le terrain, afin d’apprécier l’évolution des travaux sur la boucle de la Lekié. A l’approche de la présidentielle du 12 octobre 2025, le Ministre d’Etat, secrétaire Général de la Présidence de la République, avait parcouru plusieurs sections du projet le 9 mars dernier en compagnie du Ministre des Travaux publics et d’autres autorités administratives. Lors de son périple, Ferdinand Ngoh Ngoh a visité une bande bitumée de la section reliant l’échangeur de Zamengoué à Evodoula, une zone clé du projet.

Alain Leuwat

Evodoula

Le calvaire des cacaoculteurs

A l’aube des ventes groupées, producteurs et acheteurs s’interrogent sur les conditions d’évacuation des récoltes.

Il est 11 h ce lundi 18 août 2025. Sous un soleil généreux, Fridolin et son épouse Lokadine étalent leurs fèves de cacao fraîches sur une vaste bâche, dans le quartier "Accueil", à quelques encablures de la gare routière d’Evodoula. Dans un quartier mitoyen, à Nkolakok, Henri Abbé Ambaha, chef de quartier, reproduit les mêmes pratiques dans sa cour. Ce jour-là, chaque rayon de l’astre de feu est précieux. Il conditionne la qualité du séchage, essentielle à la vente groupée qui s’est ouverte le 20 août, dans cet arrondissement situé dans le département de la Lékié (Centre). Dans ce village de 18 899 habitants selon les statistiques de 2005, l’Or brun est la pierre

angulaire de la subsistance familiale. Le cacao représente, selon Bertrand, « *notre banque* », indispensable au financement de la scolarité, des soins de santé ou de l’alimentation. « *Comme actuellement c’est la petite saison, je peux vendre 12 cuvettes. Et pendant la grande saison, je vends environ 5 sacs à raison de 3500 F.Cfa le kilogramme* », se réjouit-il. Dans un entrepôt au centre-ville d’Evodoula, Ernest et son équipe exploitent le soleil pour faire sécher un stock important de fèves. Ici, les sacs de cacao sont empilés à l’intérieur. Dans cet espace commercial, le cacao s’achète en gros et en détail. La bascule disposée au centre du magasin affiche le grammage d’une marchan-

dise en pleine activité de conditionnement. Et pourtant, la commercialisation reste entravée. Dans l’entrepôt de la coopérative SIG Cacao, les stocks sont timides : la récolte peine à affluer. Un constat que partagent de nombreux planteurs, découragés par les conditions précaires des routes. Depuis 2022, l’axe principal desservant Evodoula connaît d’interminables travaux. Les travaux de réhabilitation de la route régionale R0105 (Nkolbisson–Zamengoé–Evodoula) et du tronçon R0133 (Ekekam–Monatéle) affichent à peine 51,85 % de taux d’exécution pour plus de 88% du délai consommé. En temps de pluie, la boue paralyse les camions, les coûts de transport flambent

et les acheteurs se volatilisent. « *Nous travaillons avec ardeur, mais les routes nous trahissent au moment crucial* », déplore Lokadine, en surveillant ses fèves au soleil. A terme, la réhabilitation des voies d’accès facilitera l’écoulement des produits depuis les aires de production jusque dans les marchés locaux et sous régionaux ; et améliorera la circulation des biens et des personnes. Sur le plan national, la filière cacao demeure un pilier économique. Les prix aux producteurs, quant à eux, ont connu une flambée : le record historique de 6 000 F.Cfa/kg a été atteint lors de la campagne 2023-2024. Le 18 février 2025, le prix au port de Douala a culminé à 5 200 F.Cfa/kg, avec une vente groupée à 5 035 F.Cfa/kg au début du mois de février, témoignant de l’embellie persistante.

A. L.

S.M. Henri Paul Ambaha, chez du quartier Nkolakok (Evodoula)

« La lenteur des travaux nous inquiète »

Cette route est la bienvenue. Les travaux avaient bien démarré. On croyait que c’était pour une durée bien déterminée. Mais maintenant, la lenteur des travaux nous inquiète. On se demande si cette route finira par arriver à Evodoula. Il semble que les financements ne sont pas effectifs. Evodoula-Yaoundé c’est 81 km. Ce qui signifie que si le chantier s’achève, normalement certaines personnes

peuvent vivre ici et aller travailler à Yaoundé sans trop de contraintes. Et les agriculteurs peuvent écouler leurs récoltes facilement. Etant donné que notre activité de subsistance ici c’est l’agriculture vivrière et la culture du cacao. La récolte du cacao se fait en deux phases: petite récolte (août et septembre) et la grande récolte (octobre et novembre). Donc c’est une très grande attente. Ce que nous demandons au gouvernement c’est



que le chantier soit livré avant le 12 octobre. Parce qu’après les élections, on ne sait pas si les travaux pourraient continuer.

Ernest Abanda, patron de la SIG Cacao

« Bientôt nous serons en difficulté »

Nous achetons le cacao par groupage. En ces temps de pluie, les producteurs n’ont pas assez de temps. Ils préfèrent vendre le cacao à l’état humide pour aller en brousse faire d’autres récoltes. Il faut gagner en temps comme nous sommes en saison pluvieuse. Le climat de cette année est trop défavorable. Il fait très froid, les cabosses ne mûrissent pas vite et finissent par pourrir. Les semaines antérieures, le kg du cacao coûtait 2800 F.Cfa. Mais avec l’arrivée de la compagne, on a amélioré à 3000 F Cfa les produits séchés. Ici au magasin, nous n’avons pas encore mobilisé

tous les équipements et le personnel parce que l’activité est au ralenti. On ne parvient pas à acheter même quatre sacs par jour. Bientôt nous serons en difficulté si les travaux de route ne s’achèvent pas. Parce que lorsque les activités vont véritablement commencer, il faudra faire venir les camions. Quand tu vas emprunter un camion à Yaoundé en parlant d’Evodoula, le transporteur va refuser de venir à cause de l’état des routes. L’année passée, on a beaucoup souffert à cause de la même route. Avec le mauvais état de route, le transport coûte 18 000 F Cfa par tonne. Et ça progresse parfois jusqu’à 22 000 F Cfa.



Avec le pont de Ngobo qui n’a même pas encore commencé, il faut charger une première voiture qui va s’arrêter juste au pont. Et on recrute les manutentionnaires qui vont décharger et recharger dans un autre camion de l’autre côté du pont. Ce sera pénible pour nous.

Un concert pour les 10 ans de carrière de Lucky+2

L'artiste musicien, arrangeur et programmateur a revisité son œuvre avec le public au palais des Congrès de Yaoundé le 22 août 2025.

Ambiance explosive, mise en scène exceptionnelle, une symphonie de génie sur un podium plein de lumière, mais surtout une connexion avec un public fortement mobilisé. Un public fier de ce que propose le fils de la Lékié. Lucky+2 a su imposer la menace d'un fauve en pleine forêt et chatouiller par des mélodies et des messages qui transforment des vies, résumant avec élégance son petit nom de scène : la menace qui chatouille. Le grand concert live des 10 ans de carrière, vécu au palais des Congrès de Yaoundé, a retracé le parcours que compte déjà l'artiste dans son art. C'était en présence de nombreuses vedettes et icônes

de la musique camerounaise venues lui témoigner leur soutien : Ben Decca, K-Tino, Locko, Sandrine Nnanga, Cysoul, Vanister, Béline Essomba, Moustik Karismatik, John Duchant et surtout le vétéran de la soirée Manga Lucky, son papa. La vedette du jour a partagé avec chacun d'eux des instants d'émotions, explorant quelques featurings déjà dévoilés dans les 2ème et 3ème album de son répertoire, et d'autres featurings dévoilés en toute exclusivité, annonçant les couleurs du 4ème album intitulé « *icoualors* », composé de 16 chansons, porté par le titre « *je n'ai plus le temps* ». Un album fait de plusieurs variétés musicales où on retrouve du RnB, du Hip Hop, son registre habituel,



Lucky+2 sur la scène en compagnie de Sandrine Nnanga.

et bien d'autres genres musicaux. Dans la salle, on a alors pu découvrir quelques collaborations à ve-

nir, notamment celle avec l'artiste Locko, dans une magnifique mélodie qui fait jaillir des étincelles.

Après avoir servi avec amour un plateau des artistes émergents à son public, Lucky+2 a dompté la salle sous une chorégraphie spectaculaire, un costume de guerrier, dans une cage où il se déchaine pour échapper à tout et imposer sa victoire au milieu des loups, entouré de ses nombreux danseurs castés pour la circonstance. Le titre « *je n'ai plus le temps* », sélectionné pour le premier contact avec son public, a été exécuté avec maestria par l'orchestre de la soirée. La suite du spectacle a balayé 15 titres de sa discographie. L'un des moments forts a été l'interprétation live du tube « *Ya Mboue Yam* » en featuring avec son papa Manga Lucky qui a transporté la salle dans un autre

univers. Un moment pour Manga Lucky de renouveler l'expression de sa satisfaction envers son fils, et de le bénir davantage depuis le mont Nkol-Nyada. Ce moment de célébration a également été rehaussé par la présence du maire de Yaoundé 6, Jacques Yoki Onana. Depuis l'expérience de Mutzig Star en 2009, Manga Ngah Séverin Thierry, de son nom à l'état civil, ne s'est plus jamais déconnecté de son doigté d'arrangeur-programmateur et de ses cordes vocales en tant que chanteur. Son succès compte 10 ans depuis le titre « *alléluia* » commis en 2015. La célébration des 10 ans de carrière se poursuit, cette fois du côté de Paris pour la date du 22 novembre 2025 à l'espace protestant 13 rue Jean Jaures 91500 Champigny sur Marne.

Court métrage

« Trop tard » pour agir

Quand mort s'en suit, des lamentations et des regrets s'installent. Telles sont les conséquences du mariage forcé croisé à la violence conjugale.

Le court-métrage « *Trop tard* », réalisé par Michelle Diane Tankoua, plonge au cœur des multiples violences que subissent des femmes, des enfants et des familles dans les sociétés africaines. Des personnes parfois sans défense qui se retrouvent coincées par certains principes communautaires très souvent dépourvus de raison sociale. Dans « *Trop tard* », tourné dans une maison tout aussi modeste reflétant les habitations actuelles, on assiste à une scène de vie où le traumatisme a pris le dessus, orchestré par l'extrême violence d'un homme qui ne se soucie point de l'état de sa femme pourtant enceinte et qui, de surcroît, ne dialogue pas avec son garçon. Il les inflige des bastonnades à



L'affiche du film.

répétition. De la scène introductive où le garçon rentre de l'école avec son bulletin en main ayant obtenu une moyenne 8/20, on comprend tout de suite la complicité qui se lie entre Yvonne, la maman, et junior, son fils. Tous deux décident de garder en secret l'échec que ce dernier, connaissant l'ambiance horrible instaurée par le mari, Jean Pierre, un extrême violent. Malheureusement, il les surprendra et, dès lors, s'en suivra une succession de violences. Yvonne, femme enceinte en attente de son deuxième enfant, vit un cauchemar quotidien en étant battue par son mari, tandis que son fils Junior assiste impuissant à ces abus. Lorsqu'elle décide de fuir pour sauver leur vie, un acte

désespéré mène à une tragédie bouleversante, laissant Yvonne lutter pour la survie de son enfant qui va naître dans des circonstances inimaginables. Le film explore avec subtilité les thèmes de la violence conjugale, l'absence de dialogue dans le foyer, l'abus et le chantage, le crime, la maltraitance, l'intimidation. Des situations inconfortables qui montrent le calvaire que subissent les femmes, les enfants et les familles au quotidien ; sans compter l'extrême violence que cultivent certains hommes dans leur foyer. La réalisation, agencée de jeux de lumières et de couleurs, fait vivre l'atmosphère de tristesse et oppressante du film. Les acteurs ont bien incarné leur rôle, notamment

les comédiens dans les personnages d'Yvonne, de Jean-Pierre et de Junior. Ils livrent une performance remarquable, traduisant ces moments de stress et d'angoisse. « *Trop tard* » est d'une originalité remarquable qui suscite de la réflexion. Il raconte une histoire qui interpelle sur des réalités existentielles de notre société. Le film qui dure environ 30 minutes et 5 secondes, laisse une empreinte durable dans l'esprit du spectateur, l'invitant à combattre la violence basée sur le genre et le mariage forcé. La réalisatrice, Michelle Diane Tankoua, confirme avec ce court métrage son talent et sa maîtrise des codes du 7ème art. « *Trop tard* », court-métrage fictionnel sorti en 2024, restera d'actualité longtemps encore.

B. B.

Cinéma

Douala accueille le film « Indomptables »

La comédie policière de Thomas Ngijol sera en projection le 19 septembre 2025 à la salle Canal Olympia Bessenguè.



Une scène du film Indomptables, avec Thomas Ngijol (en premier plan) dans le rôle du commissaire

Entre enquête et représailles, le jeu se veut indomptable dans les rues de la capitale Yaoundé, tout comme au sein de la famille du commissaire Billong, où l'ordre peine à régner. Et pour cause, ce dernier est concentré à reconstituer les faits du

meurtre d'un officier de police. Homme de principe et de tradition, il est à la limite de la résistance. Le film « *Indomptables* » dont le casting affiche 100% camerounais, est une adaptation cinématographique du documentaire Un crime à Abidjan de

Mosco Boucault, sorti en 1999. Il a été réalisé par le Franco-camerounais Thomas Ngijol qui incarne par ailleurs le commissaire Billong dans la réalisation. Le tournage, évalué à 1,2 millions d'euros (soit 780 000 000 F.Cfa), a été fait dans la ville de Yaoundé pour 81 minutes de pure suspense, produit par Why Not Productions. Le film a fait partie de la sélection de la Quinzaine des cinéastes du festival de Cannes 2025, juste après sa sortie le 11 juin dernier. Le public camerounais sera donc, dans quelques semaines, à l'honneur, dans le cadre de la belle projection qu'abritera la ville de Douala le 19 septembre prochain. Un choix qui reste tout de même à questionner, pour la simple raison que le film a été tourné à Yaoundé. Vu l'annonce, les citoyens de capitale politique seront contraints de se déplacer vers la capitale économique afin d'apprécier le travail qui a été réalisé.

B. B.

Festival

Lumières dans la forêt des Baka et des Bagyeli

La célébration, si atypique, dédiée à ces peuples autochtones du Cameroun, a donné de la chaleur à la communauté du campement pygmée Bulu dans le canton du Dja à Membil.



Le concours de beauté féminine lors du Festival des peuples autochtones Baka et Bagyeli.

C'est au cœur de la forêt enchantée du Dja et Lobo que Nadine Blanche Nyokolo, promotrice du Festival des peuples autochtones Baka et Bagyeli (Festiba 2025), a tenu le pari de l'organisation de ce rendez-vous d'un autre genre, qui milite pour la préservation de l'identité culturelle des premiers occupants du Cameroun. L'événement s'est tenu en campement pygmée, dans le canton

du Dja à Membil de l'arrondissement de Bengbis, région du Sud. Il a bénéficié de l'accompagnement technique du ministère de tutelle. Le ministère des Arts et de la Culture. Les organisateurs ont été heureux et fiers de présenter une culture millénaire, la culture des Baka et des Bagyeli, qui fait l'identité culturelle de l'Afrique profonde. C'est à juste titre que l'a souligné l'Inspecteur n°1, Valer Oyono Bitoumou, en posture

du représentant du Ministre, qui a présidé la cérémonie de clôture. L'initiative qui valorise ces peuples autochtones, témoigne de leur état primitif qui attire sans cesse la curiosité. Cette communauté inspirante souhaite aussi voir sa langue codifiée ; un vœu formulé par le 1er adjoint au maire de Bengbis, Sylvestre Sala Mefe. « *Les peuples Baka souhaiteraient avoir leur langue codifiée, pour mieux préserver leur identité culturelle. Codifier la langue Baka et, qu'à terme, on puisse l'insérer dans les ordres d'enseignement au rang des langues nationales au Cameroun* », a-t-il déclaré. Selon la promotrice, Nadine Blanche Nyokolo, le but recherché par ce festival est la promotion des us et coutumes des peuples autochtones Baka et Bagyeli, en intégrant les autres peuples qui sont également des autochtones de la forêt à l'instar des Bakoula et des Bedzang. Les richesses communes sont nombreuses. Ces moments de célébration, qui ont duré 3 jours, ont été marqués par des activités culturelles et culinaires, des campagnes de soins gratuites et la remise des kits scolaires aux élèves. Un pari réussi pour la jeune promotrice qui fait honneur à sa communauté, au lendemain de la Journée mondiale des peuples autochtones célébrée le 9 août de chaque année.

B. B.

Une voix d'ange au royaume des Dieux

Chanteur et musicien de talent, Ange Ebogo Emérant a tiré sa révérence chez les mortels le 28 août 2025. En plus de 40 ans de carrière, il est entré dans l'éternité

La musique camerounaise, en particulier la grande famille du bikutsi est endeuillée. L'un des bâtisseurs ayant contribué à ses beaux jours y compris à sa popularité, a tiré sa révérence. La triste nouvelle comme une traînée de poudre, a aussitôt été répandue auprès des mélomanes, les informant de la disparition d'Ange Ebogo Emérant, parti à 3h du matin au Centre hospitalier universitaire de Yaoundé le 28 août 2025, selon l'annonce faite par sa famille nucléaire. Sa dépouille est actuellement à la morgue de l'hôpital central de Yaoundé.

L'artiste émérite était grand par son œuvre ; un excellent guitariste et vocaliste, avec une discographie riche qui a fait jaillir de nombreuses étincelles de joie et de célébration auprès des mélomanes. Des hits à succès comme « *Okon ma kon* » disque d'or en 1984,



Ange Ebogo Emerent

« *Enying bibouane* », « *Sita Mengue* », « *Folo Folo mwan* » ou encre « *Soglo mwan* » en 1990, pour promouvoir le planning familial, et bien

d'autres. Ce dernier titre fera fureur dans les hit-parades au Cameroun et à l'international. Avec cette chanson, l'artiste recevra le prix de l'Unesco pour

son engagement à la responsabilité parentale. Autrement dit, il sensibilisait les parents à la réduction des naissances. La discographie d'Ange Ebogo Emérant est bien plus riche, à travers les 24 albums à son actif. Grace à son groupe « *Ozima* » où il était le chef d'orchestre, il marquera le début des années 80, tout en permettant à d'autres talents de son époque d'apprendre le métier. Avec Ozima, il s'entoure d'excellents instrumentistes à l'instar du regretté Zanzibar et de Pierrot Ahenot qui sont à la guitare, de Martin Maah à la bass ou encore d'Ateba Moon à la batterie. Les arrangements sont signés Jean-Marie Ahanda. Ange Ebogo Emérant travaille déjà avec l'essentiel du mythique groupe les « *Têtes brûlées* ». Avec cette équipe, Ange Ebogo Emérant oscillera entre le bikutsi, mais aussi le makossa. Il est le mentor qui a guidé les premiers pas de l'artiste K-tino

qui, à l'époque, était une jeune danseuse qui a fini par faire carrière dans le chant et devenir une légende imposante.

Formateur

Il a assuré les arrangements de plusieurs de ses classiques et inspirer son nom de scène. D'autres artistes aujourd'hui sont passés par l'écurie de la voix d'ange. On peut citer dans la fourchette Mbarga Soukous, Tanus Foé, Ama Pierrot, Josco l'inquisiteur, Majoie Ayi, Odile Ngaska, Dynastie le Tigre et bien d'autres. Son fils, Tonton Ebogo, pourtant promu à une carrière de footballeur, sera aussi atteint par la flamme de la musique où il va rejoindre son père, et avec qui il va partager de nombreuses scènes. Génie de la guitare solo, Tonton Ebogo est lui aussi devenu un excellent instrumentiste et hit-maker. Comme pour dire tel père tel fils.

Ange Ebogo est né le 12 avril

1953 à Mfou par Awae Escalier, département de la Mefou et Afamba dans la région du Centre Cameroun. Il était titulaire d'un brevet et d'un Cap en menuiserie et coffrage. Dans son enfance, il sera très vite attiré par le chant, au point de séduire les responsables de chorales grâce à sa voix. Il deviendra par la suite choriste et finira définitivement dans la musique. Il va alors se produire dans les cabarets de Yaoundé et à travers le pays, marquant profondément l'univers du bikutsi. Il devient par la suite arrangeur, instrumentiste et un chanteur à la voix angélique, d'où le surnom de "*Ange*" qui est resté coller à sa peau depuis de nombreuses décennies.

C'est une autre bibliothèque qui se meurt laissant une empreinte indélébile dans le patrimoine musical camerounais. Sa voix et son doigté seront désormais absents mais ses œuvres demeurent.

Bertin Bidja

Festival Ecrans noirs

Priorité à la distribution des œuvres de cinéma

C'est l'orientation majeure de la 29ème édition du grand rendez-vous de la promotion du cinéma africain, prévue du 20 au 27 septembre 2025 à Yaoundé.

Une nouvelle édition, une nouvelle réflexion pour des nouvelles opportunités au bénéfice du 7ème art africain. Le choix du thème : « *les défis de la distribution du cinéma africain sur et en dehors du continent* », fera converger les préoccupations des professionnels et experts en la matière qui vont, une fois de plus, penser l'avenir du cinéma africain. Si les précédentes éditions du Festival Ecrans noirs ont mis l'accent sur la qualité des productions, le clap de 2025 vient proposer les astuces sur la distribution tant sur le continent qu'en dehors. Un défi majeur à explorer en profondeur. « *Produire un film est une victoire, mais le faire voir demeure un défi. Les barrières de la distribution limitent encore la*



Yaoundé le 20 août 2025. Bassek Ba Kobhio expose lors de la conférence de presse de lancement de l'acte 29 des Ecrans noirs.

portée du cinéma africain. Pourtant, les spectateurs sont là, impatients de découvrir», a souligné Bassek Ba Kobhio, le délégué général des Ecrans

noirs au cours de conférence de presse de présentation de l'évènement le 20 août dernier. Pour lier l'acte à la parole, de



L'Affiche des Ecrans noirs.

nombreuses activités sont annoncées, au rang desquelles le colloque international qui se tiendra les 22 et 23 septembre, avec des experts, chercheurs, et professionnels du cinéma. Il y aura aussi

des conférences axées sur la post-production. Le festival sera par ailleurs meublé par les assises de production pour collaboration. Il y aura également le Kids Cinéma Corner, espace dédié aux films pour les enfants. La

projection des films en compétition et hors compétition, des Masterclass, des expositions, le concours Miss Écrans noirs 2025, meubleront les activités. Cette Miss sera appelée à contribuer à la distribution de films.

Au cours de la conférence de presse de présentation de cette 29ème édition, Bassek Ba Kobhio a assuré que toutes ces activités itinérantes seront menées en toute sécurité, sur plusieurs sites culturels de la ville de Yaoundé, à savoir : le palais des Congrès pour les cérémonie d'ouverture et de clôture, l'Institut français du Cameroun pour des projections des films en compétition et hors compétition, la maison de la radio où se tiendra le colloque international et le complexe Canal Olympia de Yaoundé logé à l'université de Yaoundé I, qui abritera le village du festival.

Bertin Bidja

Rentrée 2025-2026

Clé en guerre contre la contrefaçon des ouvrages scolaires

La maison d'édition a lancé une campagne en direction des distributeurs, des libraires et des acheteurs. Elle met en garde les contrefacteurs sur leurs responsabilités pénales.

À la veille de chaque rentrée scolaire, le marché du livre est très souvent confronté à des actes de piraterie menés par des citoyens sans foi ni loi, qui se taillent la part du gâteau en lieu et place des auteurs, producteurs, éditeurs et distributeurs agréés de l'industrie du livre. C'est fort de ce constat que le Centre de littérature évangélique (Clé), maison d'édition panafricaine basée à Yaoundé, s'est résolument engagé à alerter l'opinion publique sur le mal qui appauvrit les dépositaires de l'industrie du livre.

Dans un communiqué daté du 26 août 2025, la maison Clé mentionne que des vendeurs de livres commercialisent illicitement les ouvrages faisant partie de son fonds, notamment L'arbre fétiche, Trois prétendants un



Une plaquette de sensibilisation contre le livre contrefait.

mari, Les tribus de capitoline, La marmite de Koka-Mbala, De la médiocrité à l'excellence, Le lion et la perle et bien d'autres ouvrages. Elle a ainsi procédé à une campagne de lutte contre la piraterie en prenant des mesures les plus strictes qui mettent en garde tout vendeur dont l'activité n'est pas conforme à la loi. La campagne porte aussi sur la sensibilisation des acheteurs de livres, en l'occurrence les parents d'élèves. Quiconque, qu'il s'agisse d'un distributeur, d'un libraire ou d'un colporteur encore appelé "*vendeur du poteau*", se trouvant en possession d'un livre contrefait, sera tenu de répondre de ses actes devant les autorités compétentes. Tout internaute diffusant des versions numériques non autorisées de ses ouvrages, que ce soit au sein de groupes Whatsapp

ou par tout autre moyen, sera interpellé et sanctionné avec la plus grande rigueur, conformément aux prescriptions légales en vigueur. Des contrôles inopinés seront effectués. Des agents sont déjà présents dans toutes les villes et villages du territoire national pour prendre les contrevenants en flagrant délit.

Il est recommandé aux parents d'élèves de solliciter systématiquement un reçu et un cachet lors de tout achat de livre, et à s'assurer de l'authenticité du livre en vérifiant les caractéristiques qui reposent sur une couverture haut de gamme, agrémentée d'un titre en relief perceptible au toucher, une impression de qualité avec intérieur soigné, des images nettes et de bonne qualité. La maison Clé entend ainsi contribuer à l'essor de la culture, à l'attribution des droits d'auteur et à la promotion de la création littéraire.

Bertin Bidja

Samuel Eto'o dans l'étau d'un second mandat

À trois mois des élections à la Fédération, la candidature de l'actuel président est hypothéquée par les textes. Son sort semble entre les mains du Ministère des Sports.

En novembre 2024, la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), sous la houlette d'Eto'o, a drastiquement revu ses statuts. Le nombre de mandats est passé de deux à trois, permettant à un président de rester aux commandes jusqu'à 12 ans. Samuel Eto'o élu en décembre 2021, pourrait donc y rester jusqu'en 2033.

Mais la législation camerounaise, via l'article 7 de la loi n°2018/014 du 11 juillet 2018, exige que toute modification statutaire soit validée par le Ministère des Sports et de l'Education Physique (Minsep). Cette validation est jusqu'à présent absente. En conséquence, les statuts réformés ne sont légalement pas applicables, seuls ceux adoptés en 2021 restent en vigueur.

Or, dans les statuts de 2021, ceux même qui ont permis à Samuel Eto'o d'être élu, un article empêche désormais l'ancien capitaine des Lions Indomptables de se représenter. Il s'agit de l'article 36 alinéa 1(b) portant conditions générales d'éligibilité au poste de membre du comité exécutif (Comex) de la Fecafoot. Cet article stipule que pour être membre du Comex, il ne faut pas avoir été condamné d'une quelconque peine. Pourtant, Samuel Eto'o a été condamné à 22 mois de prison avec sursis en Espagne pour fraude fiscale le 20 juin 2022.

En 2023, au cours d'une Assemblée générale, la Fecafoot a décidé de changer cette disposition statutaire qui est devenue : « *n'avoir pas été condamné à une peine définitive privative de liberté assortie d'un titre de détention* ». Une



Le ministre Mouelle Kombi et le président de la Fécafoot Samuel Eto'o

contorsion qui permettait donc à Samuel Eto'o de poursuivre son mandat et d'espérer briguer un second. La correspondance du Ministre des Sports, Narcisse Mouelle Kombi, datée du 19 août 2025 et adressée à Alim Konaté, délégué à l'assemblée générale de la Fecafoot pour le Nord, vient donc rappeler que toutes les modifications statutaires à la Fecafoot sont nulles et de nul effet. Si le ministère reste inflexible, la candidature d'Eto'o risquerait de se heurter à une invalidation pure et simple des règles qui lui auraient permis de se représenter pour un « deuxième ».

Samuel Eto'o, une gouvernance contestée

C'est un nouveau front qui s'apprête donc à s'ouvrir entre le président de la Fecafoot et le Minsep. Quelques-uns ont déjà émaillé les quatre premières années de Samuel Eto'o à Tsinga. La nomination du sélectionneur belge Marc Brys a provoqué un conflit virulent, Eto'o estimait que cette nomination relevait de ses prérogatives, tandis que le Ministère agissait selon une vieille convention de 2015. La Fifa et les autorités ont dû inter-

venir pour rappeler la nécessité d'un dialogue institutionnel. Une violente altercation entre Eto'o et un conseiller du ministère, Cyrille Tollo, a fait le tour des réseaux. Tollo a été expulsé du siège de la Fecafoot, avant que les tensions ne culminent dans une saga médiatique. Par le passé, Eto'o a rompu plusieurs contrats d'équipementiers (One All Sports, Le Coq Sportif), créant des litiges juridiques et fragilisant sa crédibilité institutionnelle. Le climat général s'est dégradé. Ajouté à ces situations, des accusations de détournement de fonds qui ont émergé en juin 2025, sur fond d'un virement conséquent émanant de la Fédération russe vers un compte au Qatar, au nom d'Eto'o. Il a nié tout enrichissement illégal, invoquant des contraintes techniques. Ces éléments fragilisent sa stature morale et affaiblissent sa base de soutien auprès des clubs, des ligues régionales et de l'opinion.

Eto'o a bel et bien été convié à se représenter pour un deuxième mandat lors de l'Assemblée générale de 2024 ainsi qu'au comité d'urgence convoqué il y a quelques semaines. Comité au cours duquel il a dévoilé le calendrier électoral à la Fecafoot. Cependant, entre une opinion publique lassée, des querelles juridiques internes, une tutelle ministérielle réclamant ses droits légaux et des sanctions internationales, le paysage se brouille drastiquement. Si le Minsep refuse de reconnaître les nouveaux statuts, un recours juridique ou politique pourrait faire annuler la candidature d'Eto'o, ou même rendre toute élection invalide pour vice de forme. Dans ces conditions, le rêve d'un « *règne prolongé* » semble s'éloigner pour Samuel Eto'o.

Guy Etom

Afrobasket Masculin 2025

Entre promesse fulgurante et désillusions finales

Éliminé en demi-finales, le Cameroun pouvait faire l'exploit avec une équipe ambitieuse, renforcée par le jeune prodige Yves Missi évoluant en NBA et l'Américain naturalisé Jeremiah Hill.

L'histoire a bien failli basculer en demi-finales pour les Lions Indomptables de la balle orange dans l'Afrobasket édition 2025. Dans une rencontre pleine de tension contre l'Angola, pays hôte de la compétition, les Camerounais ont longtemps mené, avant de craquer en fin de match. Malgré des contributions solides d'Yves Missi (10 pts), Samir Gbetkom (13 pts), Fabien Ateba (14 pts) et Jeremiah Hill (10 pts), les 17 pertes de balle et un dernier quart à 22-14 en faveur de l'Angola ont coûté cher. Au final, 74-73 pour les locaux, dans un suspense intense réglé sur la ligne des lancers francs par Abou Gakou.

La fin de la phase de groupe a confirmé le potentiel des Lions. En quarts de finale, le Cameroun a écrasé l'Égypte, favori du tournoi, sur le score sans appel de 95-68. Fabien Ateba (26 pts) et Hill (20 pts) y ont joué un rôle majeur, dominant physiquement et mentalement la défense égyptienne. L'échec contre les Angolais a démora-



L'équipe des Lions Indomptables à l'Afrobasket 2025.

lisé les Lions. En petite finale face au Sénégal, une équipe revancharde menée par le phénoménal Jean-Jacques Boissy, auteur de 40 points (record historique de l'Afrobasket), le Cameroun a subi une démolition : 98-72. Malgré les efforts de Jordan Bayehe (18 pts) et Hill (15 pts), le collectif sénégalais, très dominateur dans la peinture, aux

rebonds et en transition, ne laissait aucune chance aux Lions.

Yves Missi et Jeremiah Hill n'ont pas suffi

Yves Missi, pivot de 21 ans, évoluant aux Pelicans dans le prestigieux tournoi de basketball américain, est devenu le premier Camerounais actif en

NBA à participer à l'Afrobasket depuis Luc Mbah A Moute (2013). Il s'est imposé comme un pilier défensif et offensif (20 pts et 12 rebonds contre la République démocratique du Congo (Rdc), après ses 12 pts, 4 rebonds et 3 passes face à la Tunisie). Plus qu'un simple apport statistique, sa présence inspirait confiance et était porteuse d'un message fort pour la jeunesse camerounaise.

Jeremiah Hill, quant à lui, s'est illustré dès la phase de groupes. Auteur d'un match clé contre Madagascar, il a inscrit 21 points, offert 7 passes décisives et délivré le panier flottant décisif à la dernière seconde, permettant au Cameroun de l'emporter 80-77. Si certains se sont interrogés sur sa sélection avec le Cameroun lui qui est entièrement Américain, il en ressort que son intégration en équipe du Cameroun se fait par le statut de joueur naturalisé, conformément aux règles de la Fédération internationale de Basketball (Fiba). Une de ces règles stipule que chaque pays peut sélectionner un

joueur « *naturalized* » (naturalisation sportive), même sans ascendance directe, à condition que ce joueur obtienne la nationalité du pays concerné. Ces deux géants du basket mondial n'ont pas suffi à propulser le Cameroun vers une finale qui leur tendait les bras. Bien plus, leur présence a fait naître au sein de l'équipe une dépendance excessive à leurs individualités, malgré quelques fulgurances collectives. Le Cameroun s'est également montré fébrile sur la gestion de la fin de match, où les pertes de balle et le manque de lucidité ont fait mal.

Toutefois, le Cameroun a laissé une empreinte forte à l'Afrobasket 2025. Avec une jeune génération talentueuse, incarnée par Yves Missi, épaulé par des joueurs expérimentés comme Hill et Ateba, les Lions Indomptables ont prouvé qu'ils pouvaient rivaliser avec les meilleurs. Reste à transformer cette inspiration en régularité et maturité dans les moments clés pour que le prochain rendez-vous continental ne soit pas seulement une promesse, mais une victoire tangible.

Guy Etom

Et si Missi, Siakam et les autres étaient réunis !

Imaginer une équipe nationale camerounaise réunissant ces trois talents évoque des rêves de médailles et d'exploit historique. Au-delà des performances individuelles, leur présence aurait permis de structurer une efficacité intérieure redoutable, indispensable en tournois internationaux. Avec Missi déjà actif, cette génération symbolise une opportunité. Embiid apporterait l'expérience, le scoring et une domination physique incontestable. Siakam offrirait polyvalence, mobilité et tir. Yves Missi, sélectionné au 21e rang de la Draft NBA 2024 par les Pelicans de La Nouvelle-Orléans, incarne aujourd'hui une résurgence du basketball camerounais au plus haut niveau. À seulement 21 ans, ce pivot de 2,11 mètres s'est imposé comme l'un des meilleurs rookies de la



De G. à D., Joël Embiid, Pascal Siakam, Ulrich Chomche, Christian Koloko et Yves Missi.

saison 2024-2025, avec en moyenne 9,1 points, 8,2 rebonds, 1,3 contre, et une sé-

lection dans la All-Rookie Second Team. Le 29 juin 2025, il annonce officiellement sa première sélection en équipe nationale, il portera le maillot du Cameroun pour l'Afrobasket 2025. Originaire de Yaoundé, Embiid est aujourd'hui une superstar NBA. Sélectionné dans l'équipe des États-Unis pour les JO 2024, il remporte l'or et reste ouvert à une éventuelle participation future au Cameroun, bien que cela nécessite l'accord de la FIBA et de Team USA. En 2017, il avait été présélectionné pour l'AfroBasket, mais n'avait finalement pas joué. Natif de Douala, Siakam, double All-Star NBA, a aussi fait l'objet d'un intérêt de la fédération camerounaise. Le coût de l'assurance et les calendriers ont jusqu'ici empêché sa participation. Il reste éligible à représenter le Cameroun, et les

efforts se poursuivent pour le convaincre. Au côté de ces cadors de la NBA figurent en bonne place Christian Koloko (24 ans) et Ulrich Chomche (18 ans) respectivement pensionnaires des Los Angeles Lakers et des Raptors de Toronto. Ces deux derniers essayent comme les autres d'asseoir une certaine stabilité dans la ligue américaine de basketball, avant de penser à rejoindre l'équipe nationale. Le Cameroun avec ces 5 ambassadeurs, est le pays africain avec le plus de représentants en NBA. Des atouts majeurs, qui, si réunis ensemble sous le maillot des Lions Indomptables, pourront regarder les plus grandes nations de basketball, droit dans les yeux.

G.E